Vivre à Boussens

BULLETIN MUNICIPAL - PREMIER SEMESTRE 2018

Les réalisations et décisions de la commune › p.6 / Budget communal et informations sur les taxes › p. 4 / Boussens-Infos Culture-Animations › p. 16 / Vie associative › p. 30

merci

Journée Citoyenne

Samedi 2 juin 2018 - BOUSSENS

pour cette belle journée passée ensemble

Vivre à Boussens

Boussens

Sommaire

LE MOT DU MAIRE P 3

BUDGET COMMUNAL ET INFORMATION SUR LES TAXES P 4

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE P 6

VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS P 12

BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS P 16

LA VIE SCOLAIRE P 28

LA VIE ASSOCIATIVE P 30

L'ÉTAT CIVIL P 31

BOUSSENS SERVICES P 32

VIVRE A BOUSSENS
Bulletin d'informations municipales
Mairie – 31360 BOUSSENS
bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens
Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - AIMONE-CAT Françoise - FALEMPE Karine

Photos : Associations et Photo Club Boussinois

Reproduction interdite sans autorisation

Imprimé par REPRINT – 31200 TOULOUSE

LE MOT DU MAIRE

Boussinoises, Boussinois,
Chers Amis

J'écris ce mot au retour de notre voyage en Suisse où nous avons célébré le 30° anniversaire de notre jumelage.
Un séjour, comme d'habitude, magnifiquement réussi : un accueil amical, chaleureux, un programme de visites très riche, une organisation « suisse » de grande qualité, une gastronomie typique et très appréciée, bref des souvenirs inoubliables pour les 46 « courageux » qui ont fait le déplacement et beaucoup de regrets « supposés » pour ceux qui ne sont pas venus... !!

Ce bulletin qui ponctue les quatre années de notre mandat me donne l'occasion de faire un point d'étape sur cette période « mouvementée » et complexe :

- Tout d'abord la réforme territoriale qui a commencé par la fusion des cantons et la perte d'identité de « notre » canton de Cazères qui a gardé son nom, mais qui s'étend aujourd'hui de l'Ariège au Gers avec 91 communes au lieu de 16 !!! Ensuite la fusion des régions et depuis le 1° janvier, celle des communautés de communes, c'est ainsi que « la 4C » a été regroupée avec celle de le Fousseret et celle de Rieumes pour devenir « Cœur de Garonne ». La nouvelle communauté se substitue aux communes dans plusieurs compétences : la collecte des déchets à domicile et en déchèterie, l'entretien et la création de la voirie communale, l'aide à domicile, le portage des repas, le transport à la demande, le développement économique, l'animation, le fonctionnement du « péri-scolaire » et des centres de loisirs, la petite enfance et la jeunesse, le tourisme et la culture, la réflexion sur le développement de l'habitat, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, l'entretien et la création des terrains de sports (de grand-jeu). Un prochain bulletin de la CC va vous renseigner avec beaucoup de détails.

- Et puis il y a eu, vous le savez, mais il est bon de le répéter, les réformes financières : la baisse de l'aide de l'Etat aux communes afin de diminuer la dette nationale, l'encadrement des subventions en provenance du Département, de la Région, de l'Europe et enfin la « ponction » effectuée par la CC dans le budget communal afin de financer les compétences transférées (ce qui est normal). Ces fusions, voulues par le législateur, ont comme objectifs la mutualisation des moyens, une meilleure efficacité mais aussi permettre aux petites communes de « survivre » et enfin générer des économies de fonctionnement ..... mais cela est moins sûr, en tout cas ce n'est pas pour l'instant vérifié... !!!

- Enfin, il y les réformes dans tous les domaines : à l'école, la remise en cause de la semaine de 5 jours avec les « TAP » (à Boussens elle n'est pas appliquée), les pratiques administratives dans nos secrétariats avec l'arrivée de la dématérialisation, l'évolution des règles de sécurité, d'accessibilité, de fonctionnement des services, le transfert des compétences, évoqué précédemment, vers la CC, la complexité des procédures pour réaliser des marchés d'entretien, de travaux..... l'éloignement des sites de renouvellement des documents d'identité .... Et tout le reste !!!!

Un mandat qui n'est pas « un long fleuve tranquille » !!! beaucoup d'énergie, de finances, de temps dépensés dans cette mutation « tous azimuts » sans retombées immédiates visibles pour nos concitoyens. Mais nous avons malgré tout continué notre travail, au service de la Commune et des habitants. Nous avons fait avancer les dossiers, comme les pages suivantes vont vous le décrire. Nous avons fait avancer Boussens, il faut continuer : « un village qui ne se développe pas meurt ». Nous avons essayé de vous faire participer : journée citoyenne, participation citoyenne, animations diverses..... ce n'est pas facile, nous insisterons ....

Ce bulletin participe avec notre site internet communal, avec notre panneau lumineux, avec nos affichages, avec nos distributions de documents à vous informer, le plus complètement possible, à condition, bien sûr que vous preniez le temps de lire !!! Les portes de la Mairie, des services, de mon bureau sont toujours ouvertes pour vous accueillir, vous écouter et répondre à vos questions, à vos demandes.

En cette fin de printemps, je souhaite un bel été à tous, de belles vacances à ceux qui en prennent. J'espère vous rencontrer lors des manifestations organisées dans notre commune. Je félicite les lauréats des divers examens et concours. Je remercie tous ceux qui participent à l'évolution, au rayonnement de notre beau village : les bénévoles, les personnels communaux et inter-communaux, les sportifs, les artistes, les commerçants, les associations, les actifs dans les différents domaines et bien évidemment mes collègues du Conseil Municipal.

Christian SANS,
Votre Maire et Conseiller Départemental

BUDGET COMMUNAL POUR 2018

LES CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 12 mars 2018, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le compte administratif (CA) et le compte de gestion de l'année 2017.
Les conseillers municipaux réunis, le 26 mars, en commission des finances, ont analysé les résultats du compte CA 2017, les tableaux et graphiques comparatifs sont exposés dans le bas de la page. Ils ont débattu des orientations budgétaires pour l'année 2018, plusieurs choix ont été faits :

- Maintien des subventions aux 45 associations avec un total de 77907 €,
- Maintien des taux d'imposition à savoir : TH: 4,62 %, FB: 9,68 %, FNB : 50,59 %,
- Programmation des travaux d'investissement : voirie, logements, lotissements, partenariat avec les entreprises,
Le 16 avril dernier, le Conseil Municipal était réuni pour voter, à l'unanimité, le budget prévisionnel 2018 : 4611038,70 € en fonctionnement et 3256261,46 € en investissement.
A propos de la fiscalité (les taxes ménages) dont les taux sont inchangés, pour la commune, mais aussi pour la Communauté des Communes, la somme globale payée par le contribuable sera peu différente de celle de 2017 car seules les bases d'imposition auront évolué.

Comparatif des comptes administratifs du fonctionnement des années précédentes

Années	(1) 2014	(2) 2015	(3) 2016	(4) 2017	(5) 2018
Dépenses	1 805 061	2 224 287	2 275 729	2 312 702	
Recettes fiscales	1 331 053	1 350 205	1 426 922	1 418 309	
Recettes totales	2 469 523	2 334 758	2 376 300	2 430 327	

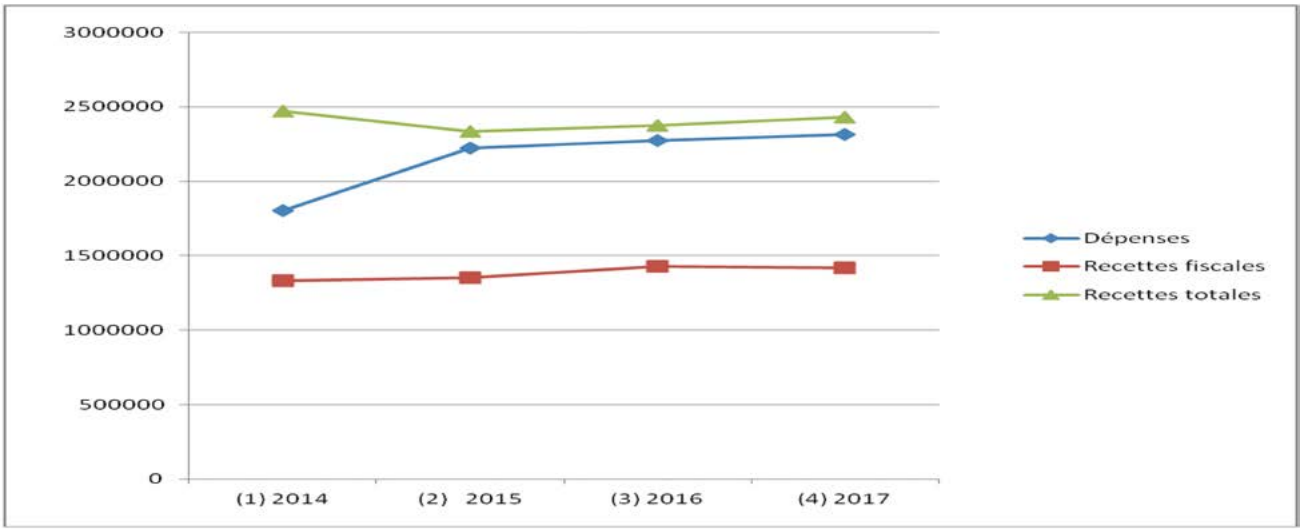

RÉFLEXIONS, CONSTATIONS... ET ORIENTATIONS POUR 2018

Les recettes fiscales n'augmentent pas, les recettes totales progressent légèrement....
Les dépenses et les recettes totales sont toujours très proches, nous avons évité «l'effet ciseaux» (intersection des 2 courbes) car les dépenses de fonctionnement ont été contenues.

Comment réduire les dépenses de fonctionnement ?

Elles sont les différents services à la population, le confort et le train de vie de la commune, l'entretien des bâtiments, les aides aux associations ....

Ce n'est pas facile !!

Le report des excédents du CA des années précédentes n'est pas indiqué dans le tableau et le graphique car il s'agit des « économies de trésorerie ». Ces économies ne doivent pas être utilisées pour le fonctionnement mais utilisées pour les investissements.
Le financement de la construction des 8 logements se fera pour partie par les fonds propres et le reste par un emprunt à déterminer. Les autres investissements et dépenses (PPRT) seront financés par les fonds propres.

Conclusion:
Il faut faire des investissements qui produisent des recettes et diminuer si possible les dépenses de fonctionnement.

LES CHIFFRES DU BUDGET COMMUNAL POUR 2018

FONCTIONNEMENT

Les dépenses en euros		4611039
Charges générales	D1	1 455 590
Charges de personnel	D2	996 250
Charges courantes	D3	467 488
Intérets des emprunts	D4	1 000
Provisions pour risques	D5	308 000
Dépenses diverses	D6	200 000
Opérations d'ordre	D7	59 105
Virement à l'investissement	D8	1 123 606

Les recettes en euros		4611039
Impôts et taxes	R1	1 280 196
Dotations et participations	R2	385 873
Revenus des immeubles	R3	360 000
Atténuation de charges	R4	18 000
Reprise sur provisions	R5	198 654
Produits des services	R6	45 800
Produits exceptionnels	R7	50 000
Report excédent année 2015	R8	2 272 516

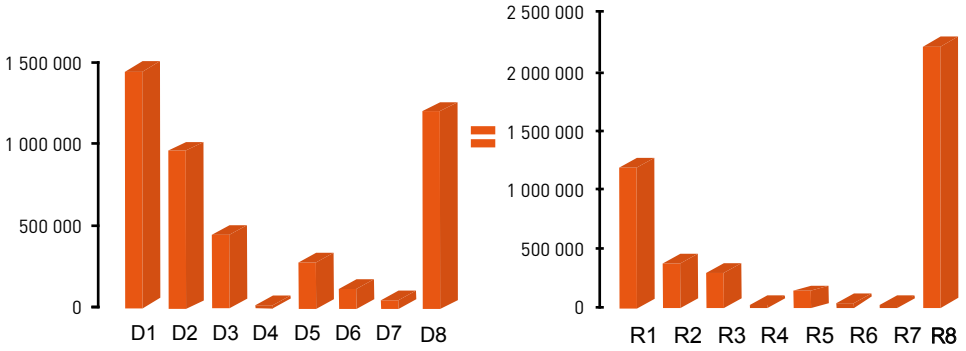

- Les prévisions de dépenses D1, D2, D3 représentent le fonctionnement « au quotidien » de la Commune.
- La dépense D4 représente les intérêts des emprunts (très faibles, la Commune n'est pas endettée).
- La dépense D8 représente le virement à la section recette d'investissement, elle est importante.
- Les recettes fiscales R1 ont bien diminué avec la réforme de la TP.
- Les recettes R2 sont des compensations versées par l'état: elles sont en baisse !!
- R3 sont les revenus des bâtiments locatifs: ils sont toujours en hausse, il faut encore progresser...
- Le report de l'excédent 2017, R8, est important, la trésorerie de la commune est très « saine ».

INVESTISSEMENT

Les dépenses en euros		3 256 261
Travaux divers et études	D1	2 133 031
Achat de matériel et terrains	D2	507 643
Sécurisation carrefour 817	D3	296 613
Remboursement d'emprunts	D4	18 900
Opérations patrimoniales	D5	250 074
Dépenses imprévues	D6	50 000

Les recettes en euros		3 256 261
Subventions diverses	R1	315 754
Virement fonctionnement	R2	1 123 606
FCTVA affect. Résult. 2017	R3	677 692
Subv. Padel, terrain ZA	R4	425 000
Excédent d'invest. reporté	R5	250 074
Opérations patrimoniales	R6	229 700
Recettes d'ordre	R7	59 105

Certaines prévisions de dépenses seront réalisées en 2018 et 2019.

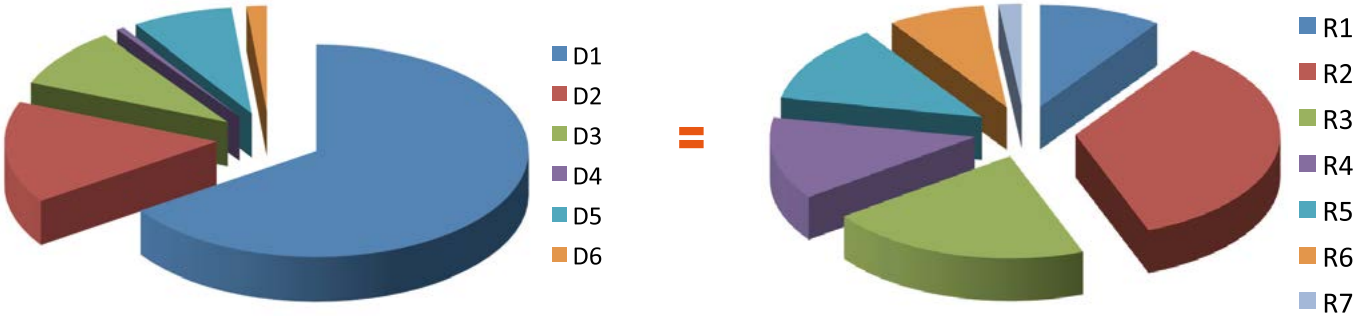

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

VOIRIE et RÉSEAUX

Travaux du pool routier

- L'accès à la ZA Sansonnet est terminé. Cette voie nouvelle a été réalisée par l'entreprise Malet, (photo ci-dessous).

- Les trottoirs de la route de la Goutille, coté côte du Barrail, sont désormais terminés (photo ci-dessous).

- Les travaux pour canaliser le ruissellement des eaux : chemin du Pic du Midi, chemin du château d'eau dans le bois sont en cours de réalisation.

Travaux d'urbanisation

La Commune projette de sécuriser le carrefour de la RD 817 et la RD 62 A (photo ci-dessus). Ces travaux d'urbanisation impliquent une double maîtrise d'ouvrage : la Commune pour la conception et la réalisation des bordures, des trottoirs et de l'assainissement pluvial et le Conseil Départemental pour la réalisation et la conception de la chaussée. La maîtrise d'œuvre « communale » a été confiée à la Société AXE INGENIERIE pour un montant H.T de 8 500 €.

Modification du sens de circulation dans la côte du Barrail

Une consultation a été faite auprès des riverains de la route de la Goutille et de la côte du Barrail afin d'instaurer un sens unique. Selon les réponses obtenues, une très large majorité s'est prononcée pour un sens unique descendant Un panneau « STOP » sera posé au bas de la côte du Barrail afin de sécuriser l'intersection, ainsi qu'un panneau « SENS INTERDIT » pour la montée.

Convention avec le Département pour travaux de fauchage sur la voirie départementale

Les employés communaux peuvent intervenir sur la voirie départementale, pour l'entretien des banquettes, etc...

Remplacement de la signalétique de police

Après la signalétique directionnelle, la signalétique de police (panneaux du code de la route ....) doit être mise à jour, remplacée et mise en conformité. L'entreprise Sud-Ouest Signalisation qui a réalisé la signalétique directionnelle a fait l'étude, réalise les travaux pour un montant de 7 643,90 euros HT, pose comprise et enlèvement des éléments inutiles.

Réfection de la signalétique horizontale

Afin de compléter la signalétique, il faut prévoir la rénovation de la signalétique au sol (peinture). Cela concerne : la séparation des voies, les bandes stop, les passages piétons, les îlots ....

L'entreprise Loubet Signal (qui a déjà réalisé sur la commune des travaux semblables) réalise les travaux pour un montant de 2 597,20 euros HT.

Eclairage public

- La rénovation de l'éclairage public au Centre du Village est à l'étude. Le SDEHG présente un avant-projet Sommaire. L'estimation des travaux s'élève à la somme de 220 000 €. La part restant à la charge de la Commune serait de 44 555 €. Cette opération, certes lourde, va permettre le remplacement de tous les lampadaires anciens et fortement consommateurs d'énergie (ci-dessus). Le SDEHG prendrait à son compte une part importante de la dépense.
- Plusieurs demandes de modernisation ou de compléments de l'éclairage public sont en cours de réalisation.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Mise en place d'une technique numérique pour le contrôle et la sécurisation de l'accès à l'école

Ce système, s'il donne satisfaction, pourra être généralisé à tous les bâtiments communaux ultérieurement. Ces travaux seront réalisés par la Menuiserie LOUGARRE de Labarthe-Inard pour un montant H.T de 10 831,66 €. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental.

Rénovation de l'éclairage intérieur et extérieur de la salle de sports

Afin de réaliser des économies d'énergie les luminaires vont être remplacés. L'entreprise ERD d'Eaunes réalise ces travaux pour un montant H.T de 19 016,20 €. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental.

Réfection de la pataugeoire à la piscine municipale

Afin de respecter les normes sanitaires imposées par l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

Une étude a été demandée à la Société ARIEGE PISCINES de Lorp-Sentaraille (09).

Les travaux de réfection complète s'élèvent à la somme de 12 340,25 € H.T. Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental.

Réfection de la toiture de type terrasse de la salle de judo

Elle n'est plus étanche. Après consultation, c'est l'Entreprise Comminges Bâtiment qui réalise ces travaux pour un montant H.T de 12 074,75 €.

TRAVAUX NEUFS

La salle de PADEL, le « club house » du ping-pong

Dans le numéro précédent un article présentait la réalisation de ce projet, aujourd'hui terminé. Elle sera inaugurée à l'automne.

Le jeu padel est un jeu de raquettes géré par la Fédération Nationale de Tennis. Les futurs joueurs de padel devront être affiliés à un club de tennis local ou extérieur.

Le local du club de ping-pong permettra une meilleure gestion de la salle de sports.

La Résidence «Fifi»

Le numéro précédent expliquait dans le détail ce projet réalisé par le cabinet d'architecture Bernard Monier. Les diverses études techniques sont terminées.

Le permis de construire est en cours de validation. L'appel d'offres va être engagé. Le chantier devrait démarrer à l'automne et durer une année.

L'ensemble comprendra :

2 T2, 4 T3, 2 T4

La réalisation de ce projet nécessite l'acquisition par la Commune du bâtiment de l'ancien café des sports. Monsieur Bazerque Robert le propriétaire, a accepté de le vendre à la Commune pour un montant de 94 000 € selon l'évaluation de France Domaines.

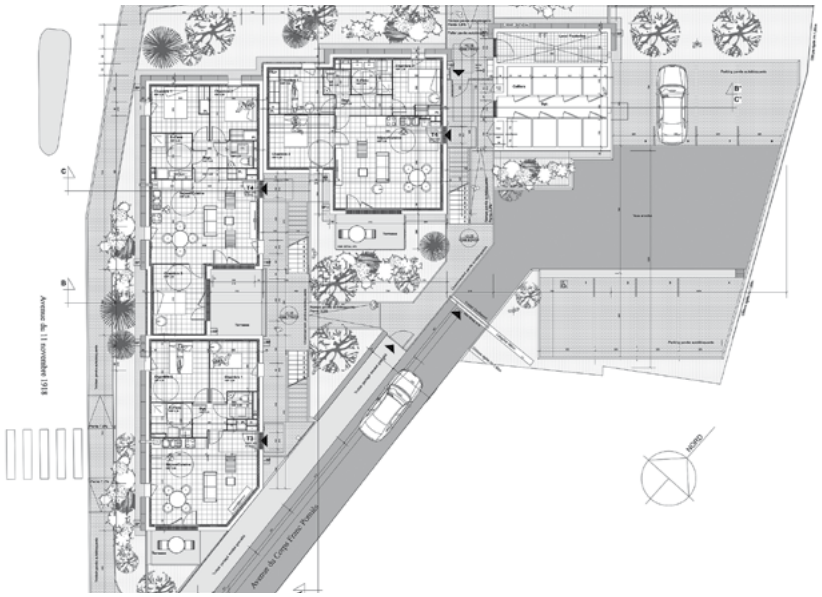

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

Les principales façades du projet

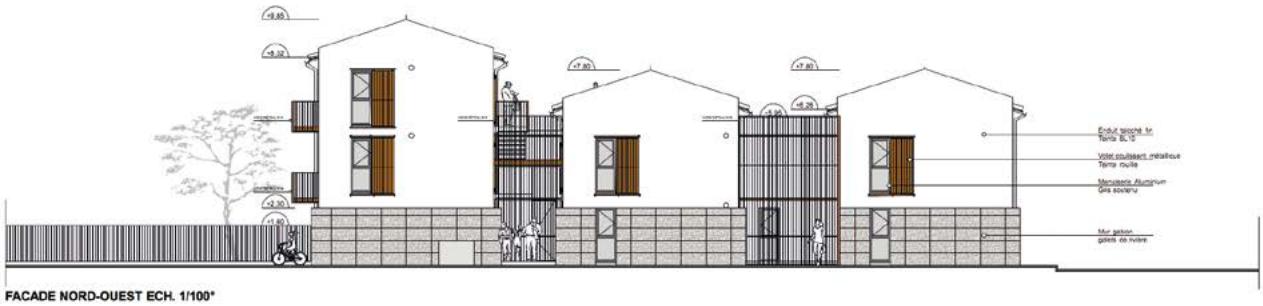

FACADE NORD-OUEST ECH. 1/100°

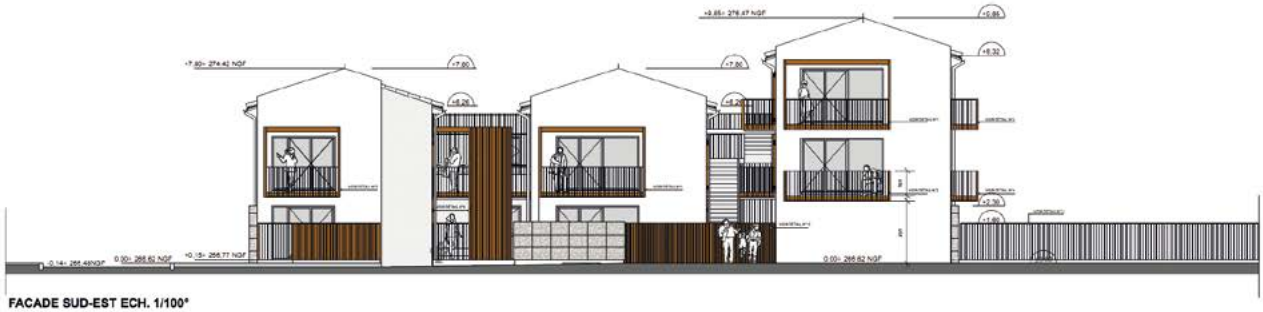

FACADE SUD-EST ECH. 1/100°

FACADE NORD-EST ECH. 1/100°

La modernisation des WC publics

Ils sont situés à côté de la Mairie depuis 1985. Ils sont aujourd'hui vétustes et ne correspondent pas à l'image que nous souhaitons donner de la Commune. Ils vont être complètement transformés à l'automne. Une cabine automatique, anti vandalisme, moderne, va être installée côté « pré commun », et des urinoirs sur le coté opposé. L'accès sera contrôlé. Les travaux seront réalisés par Société SAGELEC pour un coût total de 40 009,25 € H.T.

LE PROJET AGAPEI

Le projet de restructuration du Centre du Comtal d'Aurignac est toujours d'actualité. Une partie serait maintenue à Aurignac et l'autre installée à Boussens. Le projet est en cours d'étude. Il sera construit à l'extrémité du quartier des Caussades, sur un terrain communal. Des informations seront communiquées prochainement.

L'EXTENSION DE CONTINENTAL

Le chantier de l'extension de 5000 m² de l'usine Continental vient de démarrer. Il se décompose en 2 parties, sur un terrain cédé par la commune : celle construite par Continental (1000 m² en rose sur le plan) et celle construite par LRA (Languedoc Roussillon Aménagement) (4000 m² en bleu sur le plan).

La société Continental sera locataire dans le bâtiment LRA.

Le nouvel accès et l'extension du parking sont réalisés par LRA.

Ci-contre les engins de terrassement qui vont déplacer des tonnes de terre.

Ci-dessous le plan général de ce grand projet, en gris les bâtiment de l'usine actuelle.

- Aménagement du site :

Le projet consiste en la construction d'un ensemble immobilier comprenant un bâtiment connexe à l'atelier existant (942 m²), un entrepôt (3 960 m²), un sas reliant le bâtiment connexe et l'entrepôt (95 m²), des bureaux (348 m²), un local de charge (couvert mais non clos), et un local de repos chauffeurs (23 m²) pour une surface totale projetée de 5 368 m².

La morphologie du bâti s'inscrit en continuité du bâti existant, privilégiant des formes simples et sobres.

Le projet comprend également l'aménagement d'une voirie destinée aux poids lourds depuis la voirie publique existante, comprenant des ouvrages spécifiques (quais et fosses de chargement au droit de l'entrepôt), ainsi qu'une extension du parking véhicules légers existant. L'ensemble implique des terrassements et la création de talus.

- Accès au terrain :

Une voie de desserte spécifique sera créée depuis le rond-point existant à l'entrée du site pour les poids-lourds et les véhicules de service.

Cet accès servira également d'accès aux pompiers.

L'accès piéton s'effectuera depuis le parking existant par le biais d'une passerelle.

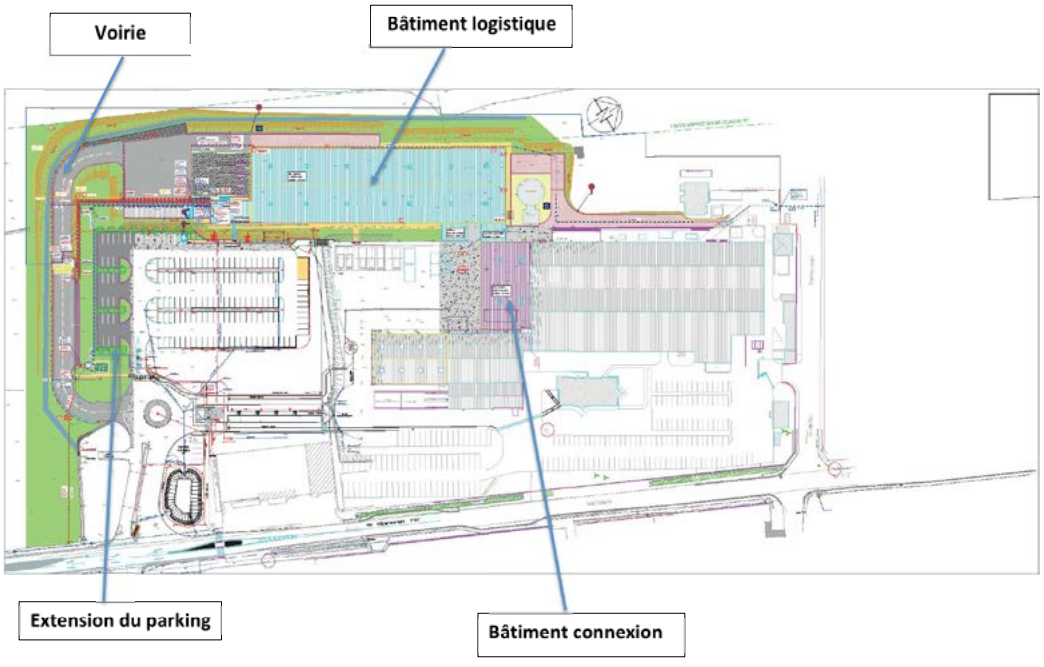

AMENAGEMENT DE ZONES A BATIR ET RESERVES FONCIERES

Dans le bulletin précédent les réflexions ont été présentées. Des contacts ont été pris avec l'opérateur Colomiers Habitat, déjà implanté sur la commune pour la réalisation de pavillons locatifs et de pavillons en « accession à la propriété ». La création de parcelles à bâtir est en cours d'étude.

Le Plan Local d'Urbanisation

Le numéro précédent évoquait :
- Le bouclage de la ZA Sansonnet, la loi NOTRe, la vente à la Communauté des Communes,
- La mise en forme définitive de la zone Continental afin de permettre la construction d'une nouvelle tranche de l'usine. Le projet est en cours de réalisation.

REVISION COMPLETE du PLU

Déjà abordée dans le bulletin précédent, la révision est développée plus longuement ici. Cette révision organise l'accueil de nouveaux habitants pour les années futures. « Une commune qui n'évolue pas est une commune qui se meurt ».

QU'EST-CE QUE LE « PLU » ?

Le Plan Local d'Urbanisme est le document qui fixe les règles d'urbanisme d'une commune, dans un objectif de développement qualitatif, en maîtrisant l'urbanisation et en tenant compte des nouvelles exigences environnementales. Il définit clairement l'occupation des sols, en découpant le territoire par zone, et leur attribue des destinations spécifiques.
Il est opposable aux administrations, aux promoteurs, aux particuliers qui souhaitent construire ou modifier un bâtiment, ou tout autre aménagement urbain.
La commune dispose d'un PLU approuvé en 2007, mais qui n'est pas à jour au regard des évolutions réglementaires. Avec la révision, les élus ont souhaité maîtriser et préciser les conditions d'urbanisation pour permettre l'accueil de nouveaux habitants sur la base d'une utilisation économe, équilibrée et diversifiée de l'espace. Il s'agit également de redéfinir la stratégie économique du territoire et d'analyser les problématiques liées aux déplacements et au stationnement.

LE CONTENU DU PLU

- Le rapport de présentation : il expose le diagnostic, analyse l'état initial de l'environnement et explique les choix retenus pour établir le PADD.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) exprime le projet des élus en mâtière d'aménagement et d'urbanisme. Il constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que la commune engage.
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui comprennent des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements des zones à urbaniser.
- Les documents graphiques délimitent les zones, en cohérence avec le PADD :
  - U : zones urbaines
  - AU : zones à urbaniser
  - A : zones agricoles
  - N : zones naturelles et forestières,

Ils font également apparaître les espaces boisés classés, les emplacements réservés...
- Le règlement fixe les règles applicables à l'intérieur de chaque zone.
- Les annexes indiquent, à titre d'information, les servitudes d'utilité publique (ex : périmètres de 500 m autour des monuments historiques), divers éléments relatifs aux réseaux d'eau et d'assainissement...

LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Tout au long de la procédure de révision du PLU, la population est invitée à s'exprimer selon plusieurs modalités :
- Information sur le panneau d'information lumineux au fur et à mesure de l'avancement des études, avec mise à disposition du public d'un cahier de recueil des observations à la Mairie.
- Insertion dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune d'articles présentant l'avancement du projet.
- Organisation d'une réunion publique de présentation des orientations générales du PADD, qui a eu lieu le 8 mars 2018
- La phase d'enquête publique se déroulera au premier semestre 2019 : le commissaire enquêteur sera alors à la disposition du public pour recueillir les avis sur le projet de PLU révisé.

L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCEDURE

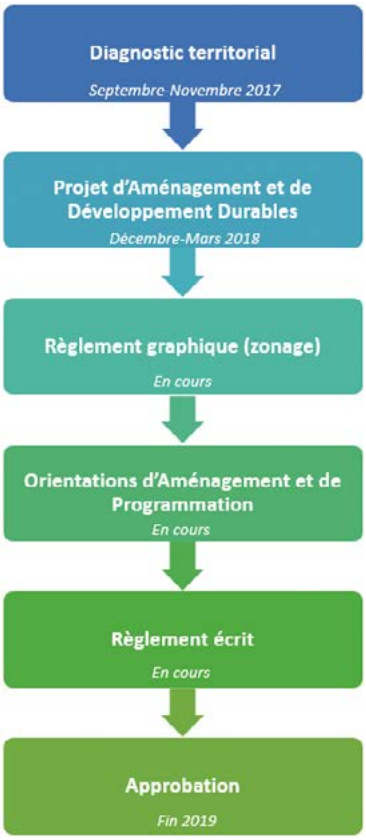

AUTOUR DE L'ECOLE

Le matériel informatique des deux écoles, ancien, a été remplacé afin de permettre l'utilisation des logiciels pédagogiques actuels ainsi qu'une meilleure connexion internet. Le projet d'équipement a été réalisé par Monsieur MUL, Enseignant référant aux usages du Numérique. Le matériel a été fourni par :
- Alt Sysnet de Cazères (31) pour un montant H.T de 3 664,92 €,
- Bis Répétita de l'Union (31) pour un montant H.T de 2 618,33 €.
Une aide financière a été demandée au Conseil Départemental.

L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires a été mis en place au sein des Ecoles de Boussens en 2015. Cette année, quatre associations participent : BCM Tennis, Impact Karaté 31, Judo Club Boussens et Song Day. Une subvention annuelle complémentaire est versée à ces associations comme les années précédentes à savoir :
• 1 980 € pour le BCM Tennis qui intervient deux fois par semaine,
• 990 € pour Impact Karaté 31, le Judo Club Boussens et Song Day qui n'interviennent qu'une fois par semaine.

Lors du Conseil d'Ecole du 12 mars 2018, des travaux ont été demandés. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au réaménagement des toilettes de l'Ecole Maternelle et de la classe de TPS-PS. Ces travaux seront réalisés pendant les vacances scolaires de l'été 2018. Par ailleurs une étude va être engagée pour un éventuel remplacement du photocopieur.
Concernant l'installation d'un local de rangement des tricycles dans la cour de l'école le Conseil Municipal n'est pas favorable. Un autre emplacement va être étudié.

ACHAT DE MATERIEL

Des vasques pour les plantations saisonnières ont été installées devant la mairie, autour du kiosque et au lavoir. De magnifiques compositions florales ont été créées et plantées par le personnel communal. Félicitations à ceux qui les ont réalisées, et pourquoi pas ?? participer au concours des villes et villages fleuris, chiche !!!!!

Pour les achats de matériels destinés à des personnes handicapées, une aide du Fonds d'Insertion pour Travailleurs Handicapés (FIPH) peut être obtenue.

Un chariot supplémentaire pour le stockage des dalles plombantes de la salle de sports a été acheté. Ce matériel était proposé par la Société SAVOY Equipement de Decazeville (12) pour un montant H.T de 1 440 €.

Des équipements des ateliers municipaux ont été complétés ou remplacés
- un souffleur pour un montant de 550 € H.T,
- une débroussailleuse pour un montant de 749,17 € H.T ,
- deux taille-haies dont un adapté à un employé municipal reconnu travailleur handicapé pour un montant H.T de 1 441,50 €, auprès de la Société RURAL 31.
Par ailleurs, il y a lieu d'adapter le poste de travail d'une employée chargée de l'entretien de divers bâtiments communaux, reconnue travailleur handicapé. **Une autolaveuse** très légère, maniable et pratique présentée par la Société ELIDIS a été achetée pour la somme H.T de 3 973,44 €.

LE RESPECT DE LA TRANQUILLITE, LA SECURITE, L'ENVIRONNEMENT, LES COLLECTES

- La tranquillité des « autres »

BOUSSENS « village sympa », c'est notre devise, et pourtant !!! Il a fallu distribuer dans chaque boîte une lettre de rappel des consignes !!! pour :

- les horaires d'utilisations d'appareils thermiques (tondeuse, tronçonneuse, taille-haies….),
- les rencontres amicales autour d'un apéritif ou d'une grillade « musicale » !!!
- les relations de bon voisinage…..

- La participation citoyenne appelée aussi dispositif « voisins vigilants »

Une réunion a été organisée le lundi 22 mai dernier, à la Mairie, avec la gendarmerie. Elle a regroupé une quarantaine de personnes. Le fonctionnement du dispositif a été expliqué. La sécurité est l'affaire de « tous » et de « chacun ». **La vigilance et la réaction immédiate sont les clés du fonctionnement de la « participation citoyenne ».**

- La vigilance c'est : l'observation de son voisinage, de sa rue, de son quartier, c'est repérer un véhicule inhabituel, un comportement étrange, un « rôdeur », une porte ou des volets « étrangement ouverts », une situation particulière, des bruits anormaux, un éclairage…. Bref quelque chose d'anormal…..
- La réaction immédiate c'est : appeler directement la gendarmerie : le 17, il faut éviter de perdre du temps en appelant la mairie ou une autre personne.

Les conseils de la gendarmerie :

- Des fermetures performantes qui retardent l'intrusion, les malfaiteurs n'aiment pas perdre du temps !!
- Ne pas laisser à la vue, à portée de main : des clés…. des objets de valeurs ….de l'outillage…. Des systèmes de paiement…..
- Soyez observateurs et vigilants et surtout agissez très vite, chaque minute, chaque seconde est importante pour arrêter les coupables ou les surprendre sur les lieux du vol ….

UNE COLLECTE CITOYENNE

A l'initiative d'un Conseiller Municipal, une journée citoyenne a été organisée sur la Commune avec l'objectif de nettoyer nos espaces de promenade ou de randonnée…. elle s'est déroulée le 2 juin … nous étions une quarantaine !!

C'est bien pour ceux qui ont participé, ils sont chaleureusement remerciés, mais nous aurions souhaité être beaucoup plus nombreux….. la propreté de notre commune est l'affaire de tous et pas seulement des employés communaux qui ont d'autres tâches que de ramasser les bouteilles et canettes abandonnées dans les fossés ….. les papiers et autres jetés négligemment sur la voie publique…. etc …..

RAPPELS POUR TOUS :

- La collecte des ordures ménagères est effectuée le lundi dans les containers verts,
- La collecte des déchets recyclables est effectuée le mercredi dans les containers jaunes,
- La collecte des encombrants est effectuée le 1° lundi de chaque mois, **elle ne concerne que les GROS APPAREILS ou MOBILIERS, pour le reste, une déchetterie intercommunale est à votre disposition tous les jours de la semaine, sauf le jeudi matin. Désormais les objets de petites dimensions ne seront plus collectés.**
- La collecte des déchets verts est effectuée le jeudi par la Communauté de Communes, mais cette solution est provisoire, car la règlementation ne le permet plus. En prévision d'un changement, il vous est conseillé de vous habituer à :
- composter la tonte du gazon, les déchets ménagers (légumes, restes de repas ..), les déchets verts du jardin (feuilles, fleurs, petit bois..). Des composteurs ont été distribués il y a quelques années ;
- transporter vos déchets verts, si vous ne les compostez pas (tonte, taille de végétaux, déchets du jardin…) à la **déchetterie intercommunale** ;
- utiliser, après réservation, les bennes de la commune pour l**es travaux d'élagage que vous effectuez vous-même**.

Par contre lorsque vous faites intervenir une entreprise, elle prend en compte l'évacuation et le traitement des déchets, **vous ne devez pas utiliser** une benne de la commune.

Le nettoyage du trottoir devant chaque pavillon doit être fait par l'occupant !! c'est la loi !! mais elle est méconnue ou oubliée…

- **Les feux de broussailles, les feux de jardin, les feux en plein air sont strictement INTERDITS**, voir le document officiel dans les pages suivantes ……. L'amende prévue en cas de flagrant délit s'élève à **450 €** ….

Les jardins familiaux

Vu le succès des premières réalisations et suite à de nouvelles demandes, la construction d'une autre cabane a été réalisée. Les jardiniers volontaires doivent être félicités pour leur engagement, leur efficacité, leur compétence : légumes, fleurs commencent à pousser. Une inauguration est prévue…

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR DE GARONNE »

Un prochain bulletin va être distribué aux habitants de toutes les communes. Vous êtes très nombreux à ne pas avoir reçu le numéro « 0 » : il y a eu un « loupé » de la poste !!!! Espérons que nous allons recevoir le prochain. Il devrait vous permettre de faire connaissance avec « Cœur de Garonne », avec ses compétences et bonne nouvelle !! de constater que la fiscalité de 2018 n'a pas augmentée !!!

LA TRANSITION ENERGETIQUE

Boussens n'est pas chef de file en termes de transition énergétique mais il faut tout de même évoquer certaines réalisations :

- L'installation d'une borne de recharge électrique en 2013, c'était la première du canton....
- Cette année, nous avons fait l'acquisition d'un utilitaire électrique ...
- Avec le SDEHG nous avons installé plusieurs lampadaires photovoltaïques ainsi que des détecteurs de présence photovoltaïques,
- Sur la toiture de la micro-crèche, inaugurée en 2010, nous avions déjà installé des panneaux photovoltaïques,
- La commune va construire cette année 8 logements communaux qui vont être équipés de panneaux photovoltaïques,
- Et puis il y a les partenariats avec la société Quadran pour la construction en 2015 d'une centrale photovoltaïque sur une friche industrielle de la SEUB (4 ha) ...

Inauguration de la borne supplémentaire pour les véhicules électriques :

Le SDEHG (syndicat départemental d'électrification de la Haute-Garonne) vient d'installer une borne de recharge de véhicules électriques sur le parking de l'école.

Son inauguration, par Pierre Izard, Président du SDEHG, a eu lieu le jeudi 24 mai dernier en présence des élèves de CE1-CE2, très intéressés.

Il y a donc 2 bornes à Boussens, celle déjà installée en 2013 à proximité de la supérette et la nouvelle.

Projet photovoltaïque:

Le permis de construire pour l'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le nouveau parking SNCF par la Société QUADRAN a été accordé. Les travaux vont être réalisés.

UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES MISE EN SERVICE SUR LA COMMUNE DE BOUSSENS

Les utilisateurs de véhicules électriques pourront désormais recharger leur véhicule sur la commune. Une borne de recharge vient d'être implantée sur le Parking de l'école.

Cette borne est installée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) et fait partie de son programme de déploiement de 100 bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne.

Un réseau de bornes de recharge pour favoriser le développement du véhicule propre

L'objectif du SDEHG est d'encourager le développement du véhicule électrique en Haute-Garonne. L'usage de la voiture électrique permet de lutter contre la pollution de l'air et réduire notre dépendance aux hydrocarbures. L'installation de ces bornes, selon un maillage cohérent réparti de manière homogène sur le département, permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes.

Cette opération est réalisée avec le concours financier des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME (50%) et du SDEHG (35%). La commune prend à sa charge seulement 15% du coût de l'installation de la borne, soit environ 1 000 €.

Une borne de recharge simple d'utilisation et accessible à tous.

Une borne comprend 2 points de charge. Deux véhicules peuvent charger en même temps. Les véhicules acceptés sont les voitures électriques, les voitures hybrides rechargeables, les vélos et scooters électriques.

Il est possible de charger un véhicule électrique sur les bornes du SDEHG en utilisant plusieurs moyens d'accès :

- une carte d'accès SDEHG,
- une application mobile (« Freshmile Charge » à installer gratuitement sur son smartphone à partir de Google Play et App Store),
- un site internet pour les utilisateurs occasionnels (par saisie d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code),
- une carte de recharge d'autres opérateurs (exemple : une carte de constructeur automobile, une carte KiWhi Pass®, une carte ChargeMap Pass, etc.).

Le coût de la recharge est de 0,20 € pour les 20 premières minutes, puis de 0,75 € par demi-heure suivante entamée.

Pour en savoir plus et connaître les bornes de recharge SDEHG disponibles : **www.sdehg.fr**

INVESTISSEMENTS D'AVENIR — ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie — SDEHG SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE

100 bornes de recharge en 2018

Le SDEHG a engagé un programme de déploiement de 100 bornes de recharge accélérée (22kVA) pour véhicules électriques sur son territoire. Les implantations des 100 bornes s'échelonneront dans le temps jusqu'en 2018.
Chaque borne est équipée de 2 points de charge permettant à 2 véhicules de se recharger en même temps. 20 minutes de charge correspondent à environ 40 km de trajet pour une Renault Zoe par exemple.

Seulement 1 000 € à la charge de la commune

Il faut compter environ 6 500 € pour la fourniture et la pose d'une borne de recharge de type accéléré. Pour financer ce programme, le Syndicat a obtenu le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME, représentant 50% de subvention sur les investissements réalisés. Le SDEHG en finance 35% sur ses fonds propres et les 15% restants sont à la charge de la commune qui demande une borne.

Roulez électrique
en Haute-Garonne

100 bornes de recharge d'ici 2018

Le SDEHG favorise l'éco-mobilité en déployant un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Haute-Garonne.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE

Pour en savoir plus :
www.sdehg.fr

Le véhicule électrique, pourquoi ?

- pour une conduite confortable et silencieuse
- pour réduire la pollution atmosphérique
- pour ne plus dépendre des carburants
- pour économiser sur votre budget transport

Comment utiliser les bornes de recharge du SDEHG ?

- avec votre moyen habituel de chargement (exemples : carte KiWhi Pass®, carte du constructeur automobile…)
- avec une carte d'accès spécifique SDEHG (Tarif : 5 €)
- une application mobile à installer sur votre smartphone

Les bornes de recharge SDEHG sont accessibles 24h/24 et 7j/7, quel que soit votre véhicule.
Chaque borne peut charger 2 véhicules en même temps.

Pour en savoir plus et localiser les bornes disponibles :
www.sdehg.fr

Combien ça coûte ?

Les 20 premières minutes : 0,20 €
Par demi-heure suivante : 0,75 €

20 minutes de charge = 40 kilomètres d'autonomie

Un projet coordonné par le SDEHG…

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne est un établissement public regroupant les communes du département, excepté Toulouse. Garant du service public de distribution de l'électricité et de l'éclairage public, le SDEHG mène également des actions en faveur de la transition énergétique. Le déploiement du réseau de bornes de recharge du SDEHG est réalisé avec le concours des communes et des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME.

Création graphique / créative obsession / www.graphistes31.com / 05 61 45 68 34 / Photo : iStock - Ne pas jeter sur la voie publique.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE

Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME.

Commémoration du 8 mai

En ce 8 mai 2018, nous étions nombreux, sous une pluie battante !! devant le Monument aux morts: les enfants, les porte-drapeaux, les anciens combattants, le Choeur des 3 vallées, les pompiers, les représentants des associations, les employés communaux, les élus et la population.

Le Maire, Christian SANS, après avoir lu le message du Secrétaire d'Etat, les remerciait toutes et tous chaleureusement d'avoir affronté une météo digne d'un 11 novembre !! pour vivre ensemble ce moment de mémoire...

Il ajoutait « que la paix est toujours fragile, y compris à l'intérieur du pays où ce devoir de mémoire pour nos jeunes est essentiel, nos jeunes que nous devons protéger des discours populistes et xénophobes. »

Le chant des partisans et la Marseillaise étaient magnifiquement interprétés par le Chœur des 3 Vallées.

Après ce moment de recueillement, tous se retrouvaient à la salle des fêtes, pour un moment convivial.»

30ème ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Le 9 mai 2018, une quarantaine de boussinois prenaient la route pour Boussens (Suisse) afin de fêter le 30ème anniversaire du jumelage.

Notre accueil fût toujours aussi chaleureux. Comme à l'accoutumée tout avait été organisé à la perfection afin que ce séjour soit mémorable : visite et repas dans une mine de sel, visite du musée de Charlie Chaplin, ...

Cette année, nous avons pu bénéficier d'une journée supplémentaire en Suisse, ce qui nous a permis de bien profiter de notre famille accueil qui n' avait pour seul souci que celui de faire plaisir et de nous faire connaître leur pays et ses magnifiques paysages. Nous leur disons un GRAND MERCI pour tous ces instants de vrai bonheur. De véritables liens d'amitié se sont créés pour certains, confortés pour d' autres, et c'est le cœur rempli d'émotion et de souvenirs que nous nous sommes quittés le dimanche 13 mai au matin avec la promesse de nous retrouver très bientôt.

Nous remercions les nouvelles familles qui ont pris part cette année à cette belle aventure. Ce jumelage n'est pas seulement l'affaire des anciens participants mais c'est celle de **TOUS LES BOUSSINOIS**.

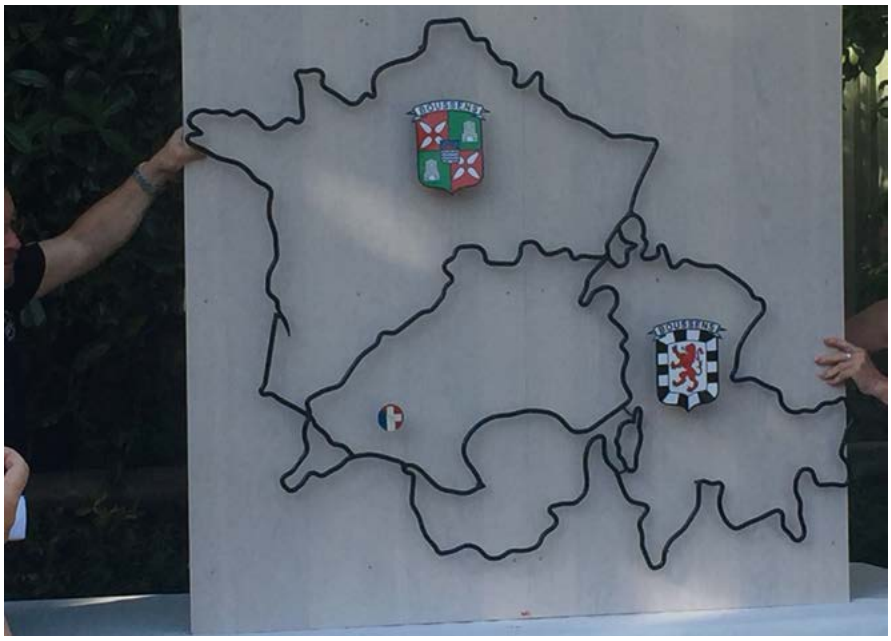

HISTOIRE DU NOM DES RUES DU VILLAGE : L'AVENUE DU CORPS FRANC POMMIES

LE CORPS FRANC POMMIES A BOUSSENS, un récit de Monsieur Philippe ALBAFOUILLE

Le capitaine André Pommiès a créé le corps franc pyrénéen (CFP) le 17 Novembre 1942, quelques jours après la dissolution de l'armée d'armistice en zone libre. Il organise dans tout le Sud-Ouest, la résistance armée au sein de l'ORA (Organisation de Resistance de l'Armée), puis directement sous les ordres du BCRA de Londres.

Le complexe industriel de Boussens fut de la part du CFP, l'objet de trois attaques couronnées de succès:

- 8 Avril 1944 : CFR Compagnie Francaise de Raffinage ;
- 19 Juin 1944 : à nouveau contre la CFR (à compter de ce jour la Wehrmacht occupe l'usine) ;
- 1 ère quinzaine de Juillet 1944, contre la SEUB.

En 1935-1936, une poudrerie avait été construite à Boussens, dans la vallée de la Garonne. Elle était destinée a la fabrication des dérives du chlore dont l'ypérite, obtenue grâce au traitement par électrolyse du sel de Salies du Salat. En 1940, à la suite du service des poudres, la direction des produits chimiques loue ses terrains à trois sociétés :

- à l'ouest (vers Toulouse), la Société d'Exploitation de l'Usine de Boussens (SEUB), fabriquait du chlore ainsi que de l'hydrogène ;
- à l'est, la CFR produisait par synthèse :

* de l'huile « F » pour locomotives à partir de benzol et d'alcool ;
* de l'huile « B » pour les transformateurs électriques à partir de colophane (pin), traitée par l'hydrogène de la SEUB à haute température et à haute pression;

- au nord, la RAP, devenue ERAP, puis ELF possédait des chantiers de réparation de matériel de forage.

En 1944, le site de Boussens est fortement stratégique, le chef Pommiès préconise son attaque.

Deux chasseurs du CFP, Raymond Piat et Pierre Duthuit sont dans les lieux, comme travailleurs réquisitionnés par le STO. Pierre Duthuit est un spécialiste du sabotage et des explosifs, ayant suivi un stage à Toulouse. Le général Céroni, commandant alors le groupement Sud-Est du CFP a relaté dans son livre, l'une de ces actions, le vendredi 7 Avril 1944.

Sur le site de l'usine CFR, on trouve des cuves métalliques dispersées contenant les matières premières et les stocks d'huile fine, un poste de livraison électrique, un château d'eau, une centrale à charbon produisant de la vapeur pour toute l'usine.

Détruire la centrale, produirait l'arrêt de l'usine, mais aussi le transfert du personnel en Allemagne.

L'importance stratégique pour les allemands de l'huile «F »pour les transports (graissage des locomotives) est primordiale. Il faut envisager au maximum, la destruction de tous les stocks.

Pour détruire les 250 m3 de l'huile « F » du stock par le feu, il faut la porter à une température très élevée. Il y a à 4 m de distance du stockage, 250 m3 de benzol, un alcool particulièrement inflammable. Une attaque au « plastic» des réservoirs donnera un résultat certain, mais il faut que les 500 m3 brulent entièrement sans intervention possible. Pour cela, il faut mettre hors service le poste de livraison électrique et la canalisation reliant le château d'eau à la bouche incendie la plus proche.

Deux équipes se partagent le travail. L'une sur la canalisation d'eau et les cuves, l'autre le poste de livraison dont la clé a été dérobée par un des membres du commando travaillant dans l'usine.

Le 7 Avril, à 23 h 30, après avoir sauté les clôtures, les deux équipes opèrent en posant des pains de plastic et en écrasant les crayons allumeurs des charges.

Les quatre saboteurs rentrent tranquillement chez eux, s'étant forgé un alibi au cinéma du village. A 1 h 15, la première explosion a lieu, qui détruit la canalisation d'eau incendie, puis le poste électrique saute et enfin, troisième explosion qui éventre les cuves et enflamme l'huile et le benzol.

Le brasier durera 12 heures, le fleuve du feu s'est diriqé vers la Garonne. Les sauveteurs sont impuissants à le maîtriser. l.'enquète menée depuis Toulouse par un inspecteur de police n'aboutira jamais. Les quatre membres du CFP (deux officiers, deux chasseurs) ne seront jamais inquiétés. Sans déqâts inutiles qu'un bombardement allié aurait provoqué, l'opération a stoppé la production d'huile de graissage nécessaire aux convois de troupes allemandes. De plus, le bombardement aurait pu toucher la SEUB, dont les citernes de chlore pouvaient libérer de l'ypérite, touchant la population.

L'action courageuse, du Corps Franc Pommiès, justifie ainsi le nom porté par une des rues de Boussens.

LE CHEF POMMIES ET MON PERE (de Philippe Albafouille)

Basé à Tarbes après sa seconde démobilisation en Novembre 43, mon Père prend contact avec les maquisards et le CFP par l'intermédiaire de ses camarades de promotion à Poitiers, Brunet d'Evry et De Maupeou d' Albieqes. « Tu resteras "dormant" jusqu'à ce qu'on t'appelle ».« Pour toi, c'est trop dangereux, avec ta femme et tes trois enfants et en plus, ta belle-mère alsacienne ».

Effectivement, la convocation vient à la libération de Tarbes, en Août 1944. Le commandant Pomrniès confie à mon père la préparation de l'arrivée du corps à Autun, pour s'intéqrer à la 1ere armée de De Lattre. Il prend ainsi le commandement de la compagnie de mortiers du CFP dans les Vosges.

L'autre souvenir fort fût, lorsque devenu l'officier de liaison d'artillerie du commandant Pommiès, il dormait dans sa chambre en Alsace, de façon à prendre au plus vite les ordres de tiro. Il a ainsi été le premier à le féliciter pour sa promotion au grade de lieutenant-colonel.

En définitive, bien qu'affecté au 67eme régiment d'artillerie, il demeura l'officier de liaison du CFP devenu 49eme régiment d'infanterie légère grâce à la décision du Général de Lattre, qui lui a demandé ses voeux à Munster (Haut-Rhin) lors d'une revue de commandement.

LES SOLDATS DU FEU EN EXERCICE A BOUSSENS

Effervescence inhabituelle, vendredi 27 avril dans la soirée, devant, et dans l'ancien café « Chez FIFI », où les sapeurs-pompiers de Saint-Martory, avec leurs véhicules d'intervention, effectuaient un exercice fictif.
Tous les mois, les sapeurs pompiers effectuent ce genre de manœuvre qui consiste à se mettre en immersion, afin de se familiariser avec les matériels et surtout effectuer les bons gestes qu'ils auront à reproduire lors des différentes interventions.
Sous la houlette du chef de centre, divers exercices étaient mis en pratique avec tout le sérieux et les compétences requises par les soldats du feu.
L'incendie était le thème de la manœuvre, avec utilisation des échelles à coulisse, de lances, du lot de sauvetage et des appareils respiratoires isolants. Tout un processus effectué avec une maîtrise parfaite, et avec une rapidité contenue.
Félicitations aux soldats du feu pour leur travail au quotidien, grand merci et respect pour ces volontaires qui exercent leurs missions souvent au péril de leur vie.
Les sapeurs-pompiers remercient le maire pour la mise à disposition du bâtiment.
Le SDIS de la Haute-Garonne compte aujourd'hui 1 200 sapeurs-pompiers volontaires. En marge de leur profession, de leurs études, de leur vie familiale, ces citoyens se sont engagés afin de se mettre au service de la collectivité. Ils constituent l'un des maillons essentiels de la chaîne des secours. Ensemble, nous ferons de votre engagement une réussite personnelle. Rejoignez-nous !

Les conditions pour devenir sapeur-pompier volontaire

• Avoir plus de 16 ans. Les candidats mineurs devront présenter le consentement écrit de leur représentant légal.
• Habiter à proximité d'un centre d'incendie et de secours : moins de 8 min d'un centre d'incendie et de secours composé uniquement de volontaires ou moins de 13 min pour les centres d'incendie et de secours mixtes (volontaires et professionnels).

• Avoir un casier judiciaire vierge.
Satisfaire aux conditions d'aptitudes médicales et physiques.

La sélection des candidats

La sélection se fait directement auprès du centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile. Vous devez donc contacter le chef de centre. Si celui-ci émet un avis favorable, il vous accompagnera pour :
• Constituer un dossier d'engagement avec toutes les pièces administratives demandées (CV, lettre de motivation, diplômes...),
• Vous soumettre aux tests de conditions physiques,
• Effectuer les examens médicaux demandés par le service de santé,
• Passer une visite médicale d'aptitude.
Une fois toutes ces étapes passées avec succès, vous serez prêt à recevoir votre équipement de sapeur-pompier !

Vous pourrez alors débuter votre formation.

Journée Citoyenne À BOUSSENS

Le Conseil Municipal a organisé le samedi 2 juin une journée citoyenne centrée sur le ramassage des déchets en pleine nature. L'objectif était double : d'une part, nettoyer les abords des routes et chemins du village et d'autre part, sensibiliser le plus grand nombre au respect de la nature pour le bien de tous.

C'est ainsi, qu'une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dans l'après-midi pour une balade conviviale de près de deux heures, munies de sacs, de gants et de gilets jaunes, fournis en partie par la Communauté de Communes Cœur de Garonne, partenaire de l'opération.

Trois groupes se sont constitués : une partie s'occupant des hauteurs du village, une autre équipe déambulant sur les bords de Garonne, le parc sportif et les abords de la gare, le troisième groupe étant affecté autour des zones industrielles et de la route départementale. C'est ainsi que plusieurs dizaines de sacs furent récoltés, essentiellement autour des voies de passage : divers papiers, plastiques, canettes en aluminium ou bouteilles en verre. Nous avons pu également constater que les divers accès au village étaient parsemés de mégots, ce qui prouve que de mauvaises habitudes sont prises par certains automobilistes ou passants. Rappelons ici qu'un simple mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau. Des cendriers existent, utilisons-les ! Autre exemple, il n'est pas rare de trouver au bord des routes, des canettes en aluminium. Il est important que chacun sache qu'il faut près de 100 ans pour qu'elles se détériorent, quant aux plastiques, certains peuvent mettre jusqu'à 450 ans pour se désagréger ! **C'est pourquoi cette action de sensibilisation est importante.**

La municipalité a souhaité également insister sur la prévention. C'est ainsi que les écoles de Boussens par l'intermédiaire des enseignants et les associations ont été sollicitées. C'est en effet dès le plus jeune âge que les habitudes doivent être prises. De nos jours, la collecte des déchets est organisée de manière régulière. Des poubelles, notamment proches des abris-bus, sont présentes, des récup-verres sont également présents sur tout le territoire. Déposons et faisons déposer les déchets dans les endroits prévus pour cela. Trouver des déchets en bord de route devrait être exceptionnel. En se promenant dans les villes et villages voisins, nous pouvons constater que ce problème est présent sur l'ensemble des territoires.

Essayons ensemble d'inverser la tendance pour le bien de tous et des futures générations, par des gestes simples qui semblent naturels.

Nous souhaitons remercier celles et ceux qui ont pris un peu de leur temps libre pour nettoyer la nature,

notamment les enfants accompagnés par leurs parents ou grands-parents, ainsi que les associations qui ont pu être présentes.

En fin de journée, nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet très apprécié après les efforts consentis. Peut-être à l'année prochaine pour une autre action de sensibilisation....

DES SANCTIONS POUR L'ABANDON DE DECHETS

Papiers gras, reste de repas à emporter, bouteilles plastique, parfois électroménager abandonnés en bord de nos routes et chemins, les déchets sont souvent jetés par les automobilistes, par la fenêtre de leur voiture. En effet, un Français sur trois n'hésiterait pas à « balancer » par la fenêtre son dernier mouchoir ou sa canette, tout en roulant.

Au total, en France chaque année, ce sont 73.000 tonnes d'ordures ménagères qui sont abandonnées le long des routes et des chemins.

Or, jeter des ordures le long des routes peut exposer à des amendes très lourdes.

En effet, depuis un décret du 25 mars 2015 « relatif à l'abandon d'ordures et autres objets », «abandonner, jeter ou déverser, en lieu public ou privé des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit», **est puni d'une contravention.**

L'abandon de détritus sur la voie publique est puni de **68 €** si vous réglez l'amende immédiatement ou 45 jours suivant le constat d'infraction et **180 €** au-delà de ce délai. L'amende peut grimper jusqu'à **450 €** en cas de contestation devant le juge. Si le dépôt est effectué avec un véhicule, la pénalité passe à **1 500 €**.

Est puni de la même manière, le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

L'amende forfaitaire est de **35 €** (75 € en cas de majoration). Mais la sanction peut théoriquement aller jusqu'à **150 €**.

LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 déchetteries, plateformes de compostage ou unités de méthanisation de la région Occitanie.
Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, 48 000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2800 en Occitanie.
(Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :

=

13 000 KM parcourus par un véhicule diesel récent ;
14 000 KM parcourus par un véhicule essence récent ;

=

3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante...
3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.

(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)

Pour en savoir plus

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org

Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr

ADEME en Occitanie
www.occitanie.ademe.fr

Votre mairie

Réalisation : DREAL Occitanie - DEC - conception : CABICOM - Christian Lavit - 11/2017 - imprimé sur du papier

NE BRÛLONS PLUS nos déchets verts à l'air libre !

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

DREAL OCCITANIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillement, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUI FAIT RESPECTER L'INTERDICTION DU BRÛLAGE?

Si des moyens spécifiques sont mis en place par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) en période estivale (sensibilité au risque incendie), il incombe aux communes de faire respecter cette interdiction (pouvoir de police du maire).

En cas de non-respect, une contravention de 450€ peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions, sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) et en particulier :

- les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires ;
- l'écobuage (principalement en zones de montagne ou accidentées) ;
- le brûlage dirigé (feux préventifs allumés par les pompiers ou forestiers) ;
- les brûlages dans le cadre de gestion forestière ;
- en cas d'obligation légale de débroussaillement liée au risque de feu de forêt. (art 134-6 du code Forestier)

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

CONTACT

Communauté de Communes Cœur de Garonne

Pôle Services à la Personne
31 promenade du Campet
31220 Cazères

Pour commander ou pour toute information complémentaire
Contactez le service Portage de repas
au 05 61 98 27 72

Ou a l'adresse mail
s.personne@cc-coeurdegaronne.fr

CHOIX DES MENUS

- Normal 2 choix (Menu A ou B)
- Pauvre en sel
- Pauvre en sucre

Garantir la diversité alimentaire pour éveiller le goût

COMPOSITION D'UN MENU

- Potage
- Entrée
- Viande ou poisson
- Féculent ou légume d'accompagnement
- Produit laitier ou fromage
- Dessert (pâtisserie, fruit cru...)
- Pain

Repas à thème tout au long de l'année suivant les saisons et les fêtes traditionnelles

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE

SES 48 COMMUNES

ADRESSE ADMINISTRATIVE
12 RUE NOTRE DAME - 31370 RIEUMES

Nos +

- ✓ Menus équilibrés conçus par des diététiciens
- ✓ Possibilité d'adapter les menus aux régimes
- ✓ Livraison par véhicule réfrigéré
- ✓ Repas conditionnés en barquettes recyclables

MATIÈRES PREMIÈRES SOIGNEUSEMENT SÉLECTIONNÉES PAR LES FOURNISSEURS RÉGIONAUX ET LOCAUX

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE

CONTRIBUE AU MAINTIEN À DOMICILE ET VOUS PROPOSE LE

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Vos repas 7 jours sur 7 ou à votre convenance

CUISINE ÉLABORÉE À PARTIR DE RECETTES TRADITIONNELLES

Ce service s'adresse à tous ceux qui sont dans l'incapacité provisoire ou permanente de se confectionner leurs repas

PRIX MODULABLE EN FONCTION DU REVENU

Participation financière possible:

- Caisses de retraite
- Mutuelles ...

50% de réduction d'impôt ou 50% de crédit d'impôt selon votre situation

RENSEIGNEZ-VOUS auprès de nos services !

Ils sont à votre écoute pour toute question relative au financement

Renseignements et accompagnement

Communauté de Communes
Cœur de Garonne

Pôle Services à la personne
31 Promenade du Campet
31220 Cazères

☎ 05 61 98 42 26
Mail: s.personne@cc-coeurdegaronne.fr

Accueil du public :
Du lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Accueil personnalisé sur RDV:
Les lundis et jeudis après-midi

Interventions des Aides à domicile :
7 jours / 7 de 8h à 20h

Paiement au Trésor Public
Cesu accepté

La Communauté de Communes Cœur de Garonne Ses 48 Communes

Ne pas jeter sur la voie publique

Adresse administrative
12 Rue Notre Dame - 31370 Rieumes

La Communauté de Communes Cœur de Garonne

CONTRIBUE AU MAINTIEN À DOMICILE
ET VOUS PROPOSE LE

SERVICE D'AIDE À DOMICILE

VOUS BENEFICIEZ

D'une équipe administrative pour :

- Evaluer vos besoins
- Proposer un accompagnement personnalisé et adapté
- Vous aider à constituer votre dossier de demande d'aide
- Collaborer avec les partenaires médico sociaux

Nous nous adaptons à votre situation

Nous restons à votre écoute

Et d'Aides à domicile qualifiées et dynamiques pour :

- L'entretien courant du domicile et du linge
- L'aide à la toilette, à l'habillage, au lever et au coucher
- L'aide à la préparation des repas
- L'accompagnement aux courses et aux déplacements
- L'aide administrative
- De l'écoute, du réconfort, du soutien

Nous assurons la continuité des services

DIVERSES PRISES EN CHARGE

Selon vos ressources et votre niveau d'autonomie, vous pouvez vous adresser

Au Conseil Départemental

- L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour les retraités
- La PCH (Prestation de compensation du handicap) pour les personnes en état de handicap

A votre caisse de retraite

- Pour les retraités

A votre mutuelle ou société d'assurance

- En cas de sortie d'hospitalisation, retour de maternité, accidents et incidents de la vie quotidienne

A NOTER

Les frais engagés pour les prestations à domicile ouvrent droit à 50% de réduction d'impôt ou 50% de crédit d'impôt selon votre situation

Le service d'aide à domicile a reçu de la Préfecture l'agrément qualité n° SAP200068815

COMMENT LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Pour lutter efficacement contre le moustique tigre dont le développement est surtout sensible dans les villes, la mesure la plus importante à prendre est d'éliminer ou de couvrir hermétiquement toute source d'eau stagnante.

Seul l'effort collectif et une prise de conscience citoyenne permettront de diminuer la population de moustiques. Pour faire connaitre les bons gestes, le Conseil Départemental a édité une fiche d'information pratique sur les mesures que chacun doit prendre pour éliminer les gites larvaires.

SUCCES POUR LE THE DANSANT

Le dimanche 8 avril a eu lieu un thé dansant organisé par la Commission Animation de la Mairie de Boussens. L'accordéoniste Benoit Renaillé animait cet après-midi au son d'airs entraînants et variés et l'association « Le Fil d'Argent », toujours fidèle, a servi quelques délicieux choux et oreillettes que les danseurs ont dégusté durant toute l'après-midi.
Plus de 100 personnes ont valsé sur la piste avec toujours autant de dynamisme... sans pause pour certains...
Encore un beau succès ... les danses de salon n'ont aucun secret pour ces danseurs endimanchés qui ont envahi le parquet de la salle des fêtes pour notre plus grand plaisir.
Un bel après-midi sous le signe du partage et de la convivialité.
Rendez-vous avant la fin de l'année pour un nouveau thé dansant à Boussens.

MANIFESTATIONS A VENIR 2ème SEMESTRE 2018

- 28 et 29 juillet : 9ème Festival Country
- 12 août : Grand vide-greniers sur le pré commun
- 13,14 et 15 août : Fête Locale
- 08 septembre : Forum des associations de 14h à 18h au Gymnase
- 13 octobre : Bal traditionnel
- du 15 octobre au 16 novembre : Concours de dessins
- octobre : Thé dansant (date à confirmer)
- 20 octobre : Concert organisé par Song Day
- 17 novembre : Soirée vin nouveau avec repas
- 1er décembre : Loto du Téléthon organisé par l'association « Etoiles de l'Espoir »
- 20/12 : Spectacle Noël des enfants
- 31/12 : Réveillon (à confirmer)

LA MEDIATHEQUE EST OUVERTE A TOUS

Les nouveautés sont là ! Venez les découvrir !
Romans policiers, romans historiques, romans d'aventure : On pense à tout le monde !!!
Petit aperçu des derniers achats de mai que vous pouvez également voir sur le site de la mairie (onglet médiathèque) où nous mettons la liste des dernières nouveautés enregistrées.

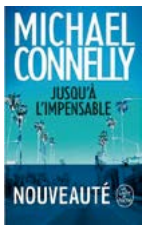

Rappel animations :
Du 19 février au 23 mars : exposition de peintures : Xavier DENAT
Xavier Denat est né le 7 novembre 1971 à Saint-Gaudens. Après de longues années à fouler les terrains de rugby, lorsqu'il quitte son club de Montréjeau alors en Fédérale 1, le Mazérien troque ses crampons pour des pinceaux.

Artiste autodidacte, Xavier passe de longues heures à peaufiner sa technique, multipliant les outils pour parvenir, au fil des ans, à créer une peinture à son image. Ses tableaux sont comme lui : sanguins, nourris du soleil de notre cher Sud-Ouest, débordants d'énergie, combatifs et tendres à la fois.
Des corridas aux portraits féminins en passant par les rugbymen chers à son cœur ou les œuvres abstraites, Xavier se laisse guider par son inspiration et surprend tant par la diversité de ses sujets que par ses choix stylistiques.
Vous pouvez toujours contempler les œuvres de Xavier dans son bar-brasserie. Le Vin'Art, 10 avenue de la Paix à Salies-du-Salat.

Article réalisé par Mme Stéphanie Scudiero.

La salle d'exposition est prêtée gratuitement aux artistes, alors n'hésitez pas à venir exposer vos œuvres !!!

Pour toute information, demandez à l'accueil de la médiathèque.
Mai 2018 : Exposition de peintures de l'association Pyrénées Expression - Juin 2018 : Exposition de peintures de l'association Méli-Mélo créatif

RAPPEL

COTISATION ANNUELLE : 3 € pour les adultes boussinois
5 € pour les adultes de l'extérieur
GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.
GRATUIT pour les demandeurs d'emploi
POSTE INFORMATIQUE : 10 € /an ou 1 € / l'heure

NOUS VOUS ACCUEILLONS :

Les lundis de 13 h 30 à 17 h
Les mercredis de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Et les vendredis de 13 h 30 à 18 h

ÉCOLE MATERNELLE

Rencontre avec une auteure de littérature de jeunesse : Malika DORAY

En mars et avril, les enfants de moyenne et grande section et deux élèves de l'IME de Dabeaux intégrés dans la classe, ont découvert les livres de Malika DORAY.

Puis, le vendredi 23 mars après-midi, l'auteure est venue à l'école où elle a animé un atelier de création d'un « livre accordéon » collectif.
Malika DORAY sera l'invitée du festival «Enfin livre » qui se tiendra à Cazères les 1er, 2 et 3 juin 2018. Durant le festival, les travaux des élèves réalisés autour de son œuvre seront exposés à la médiathèque de Cazères.
A l'école, on danse...
Depuis le début de l'année scolaire, les élèves apprennent des danses traditionnelles occitanes.

A l'école, on danse...

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves apprennent des danses traditionnelles occitanes. Un musicien du groupe Los Dancaïres de Boussens, Christophe DURRIEU, est venu en classe présenter plusieurs instruments de musique traditionnels. Il a accompagné à l'accordéon les enfants pendant quelques séances de répétition. Les élèves feront une démonstration publique des danses qu'ils ont apprises le vendredi 15 juin à 17h.

Portes ouvertes aux parents de l'école maternelle vendredi 15 juin à partir de 16h30

Les familles seront accueillies par les élèves, les enseignant-e-s et le personnel ATSEM pour découvrir les travaux réalisés durant l'année scolaire et assister à des représentations de chant et de danse.

L'événement se terminera par un échange convivial dans le petit jardin.

Fête des écoles le mardi 3 juillet à Roquefort sur Garonne

Une fête des écoles du RPI est organisée dans le parc du château de Roquefort sur Garonne le mardi 3 juillet à partir de 16h30. Cette kermesse est un moment convivial qui réunira autour des enfants du RPI l'ensemble des acteurs éducatifs : parents, enseignants, ATSEM et animateurs.
De 16h30 à 18h45, les enfants pourront jouer gratuitement sur les différents stands de jeux proposés.
Le tirage de la tombola, organisée au profit des coopératives scolaires, aura lieu au cours de la soirée.
A l'issue de la kermesse, les personnes présentes pourront partager un repas « tiré du sac ».

LES ACTIVITES À L'ALAE

Après avoir passé une semaine à Poudlard, l'école des sorciers de Harry Potter, pendant les vacances de février, c'est avec les pirates que les enfants de l'accueil de loisirs de Boussens ont embarqué du 16 au 20 avril.

Les enfants ont commencé la semaine avec la compagnie de théâtre « Vague de nuit » pour un spectacle ludique et intéractif « Pirate et Matelot ».

Nous avons ensuite découvert la vie des pirates à travers différentes activités, pour terminer par une grande chasse au trésor dans tout le village de Boussens...

Prochaine étape les vacances d'été, en attendant les activités du TAP et les aventures des mercredis après midi réservent bien des surprises...

L'équipe de l'accueil de loisirs

ACTUALITÉS DE LA CLASSE DE CM1-CM2 DE Mme RICARD

Les sorties ski

Nous sommes allés à Peyragudes cet hiver. Au départ, on est monté dans le bus, on a fait le trajet qui a duré 2 heures. On est arrivé à la station. Il y avait beaucoup de monde et elle était assez grande. Nous sommes allés dans une salle hors-sac pour manger. Après nous sommes allés sur les pistes pour skier. Certaines personnes sont allées au tapis, d'autres au téléski et quelques personnes au télésiège. Quelques descentes plus tard, il était l'heure de rentrer dans le bus pour aller à l'école. On a fait 4 sorties ski. Notre avis: c'est que c'était très bien.

Aurélien, Maël et Robin

Les Incorruptibles

Le prix des Incorruptibles est une association dédiée aux livres jeunesse et tous les lecteurs de France peuvent y participer. Le but étant de découvrir de nouveaux livres. C'est donc pour ça que l'association des Incorruptibles choisit six livres par âge. Et le livre qui a le plus de votes gagne ! Nous avons lu :
Le goût sucré de la peur: Une fille qui s'appelle Louise aide des garçons à voler des fruits dans le potager d'une vieille dame. Puis elle se lie d'amitié avec celle-ci et l'aide à entretenir son jardin.
COURS!: C'est un garçon noir qui aime se battre. Le proviseur apprend à Ray à canaliser son énergie en courant.
Le 14 poisson rouge: C'est l'histoire du grand-père d'Élie qui invente une manière pour redevenir jeune.
Frères d'exil : Enoha grand père de Nani vit sur une île du Pacifique. Peu à peu l'île est en train de sombrer dans l'océan. Un jour, par peur de se noyer, Nani et ses parents partent de l'île et il leur arrive une grande aventure.
La vraie recette de l'amour : Une grande histoire d'amour entre Roméo et Juliette. Leur grande passion commune est la cuisine.
Ma folle semaine avec Tess : Une rencontre entre Samuel et Tess. Ils passent leurs vacances ensemble .Leurs aventures sont drôles et pleines d'émotions.
La majorité des votes de notre classe a été pour Le goût sucré de la peur !!!

Alexis, Anatole, Asma, Loïc, Lucile et Rachel

Rencontre littéraire au collège le 24 mai.

Le matin on a fait des quiz sur les livres des Incorruptibles que nous avons lus, avec des 6èmes et 5èmes du club lecture. On a mangé au SELF, c'était bien. Nous sommes allés dans une classe de 6ème et on a appris comment utiliser un microscope avec madame Mathon. Nous avons observé des têtes de punaises, des muscles de grenouilles et des reins de souris. Nous avons posé des questions par rapport au collège. Nous avons vu plusieurs sortes de livres et certaines personnes ont lu.
J'ai trouvé le collège génial. J'ai aimé le collège parce qu'on nous a montré le microscope.

Inès, Loula et Titouan

La kermesse

Le mardi 3 juillet, les élèves des écoles de Boussens et de Roquefort participeront à la kermesse du R.P.I. de Boussens/Roquefort dans le parc du château à Roquefort. Il y aura de nombreux stands !
Il y aura une tombola et, bien sûr, des prix à gagner. Si vous souhaitez acheter des tickets de tombola, les élèves ont des carnets à vendre.

Camille, Lia et Maëlys

Sorties à venir

La course d'orientation : Nous irons à une course d'orientation à Martres le vendredi 1er juin 2018. Nous irons chercher des balises dans les bois. Nous pique-niquerons sur place.
Le sport : L'ultimate, c'est du frisbee. Et il y a le rugby. On lance un ballon ovale. Notre professeur de sport s'appelle Christian. On s'entraîne une fois par semaine avec lui.

Les Grottes : Le lundi 11 juin nous irons au gouffre d'Esparros avec la classe de CE1-CE2 de Mme Kraemer et l'après- midi, nous irons à l'espace préhistoire de Labastide. Nous découvrirons comment les hommes faisaient du feu et on parlera de la vie des Hommes, de la chasse et enfin de la peinture rupestre.

Aurélie, Léa et Robert

LES ANCIENS COMBATTANTS

Le saviez-vous ?
Pendant le conflit Algérien des années 1954 à 1962, des appelés maintenus, volontaires ou désignés d'office à la création des S.A.S en 1955 par le Gouverneur Général de l'Algérie Jacques SOUSTELLE, se sont vus confier la tâche de participer à l'alphabétisation de la jeunesse dans les petites villes et les campagnes, avec de faibles moyens et sans autre rémunération que leur solde militaire correspondant à leur grade.

Ces jeunes hommes se sont retrouvés à enseigner dans de petites écoles improvisées.
Ils ont effectué un travail de samaritain avec dévouement et patience. C'était peut être là, leur plus grand titre de gloire dans ce conflit. Un travail épuisant face à la misère mais combien exaltant... Ils avaient, comme autre tâche, d'assurer le fonctionnement de la cantine, pour la plupart le principal repas de la journée, et de veiller à l'hygiène et à la propreté vestimentaire de ces enfants.
Ces militaires, suite aux évènements que l'on connaît, ont dû quitter leurs élèves auxquels ils s'étaient attachés et regagner la métropole, le cœur meurtri, pour retrouver le foyer familial après trente mois d'absence.

Cette séparation fut un déchirement autant pour les enfants que pour leur maître.

ARTS ET MUSIQUE

Comme chaque année l'Association **ARTS et MUSIQUE de BOUSSENS** et **ST-MARTORY**, présentera ses élèves lors de l'audition qui se déroulera cette fois à **CASTILLON de ST-MARTORY** le Dimanche 24 JUIN à 14h30 à la salle des fêtes.

A cette occasion, nous pourrons prévoir les inscriptions pour la saison 2018-2019 car les cours débuteront plus tôt en septembre afin de pouvoir donner plus de cours dans la saison à venir.

Le Président Patrick PICARD

BOUSSENS ENERGIE

Après l'effort le réconfort !
Les membres de l'association « BOUSSENS ENERGIE » se sont retrouvés autour de la table, pour un moment de convivialité.
La saison se termine....
L'assemblée générale de l'association s'est tenue **le 7 juin 2018.**
A cette occasion le bureau a été renouvelé.

Dès le 17 septembre, les cours reprendront. Des cours variés et de qualité, dispensés par Martine, professeur diplômée. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour une remise en forme après les vacances d'été !
L'occasion pour chacun de vivre un temps pour soi tout en évacuant les toxines et en se rechargeant d'une belle Energie !
Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Pour tout renseignement : 06.32.35.40.25

Horaires de cours pour la saison 2018/2019

- Lundi :	13h30/14h15	Gym douce
- Mardi :	12h15/13h	Body sculpt – interval training
	18h15/19h	Cardio boxe HIIT full body
- Jeudi :	12h15/13h	(cardio move – abdos fessiers)
	13h/13h45	Pilates
	19h/19h45	Cardio, renforcement musculaire abdos fessiers, Pilates

LE COMITE DES FÊTES

La tradition de notre village veut que la journée du 15 août fasse partie du programme des festivités de la fête locale. Or, cette année le 15 août est positionné en milieu de semaine, soit le mercredi. De ce fait, les membres du Comité des Fêtes ont décidé, pour cette année 2018, que Boussens sera en fête du **dimanche 12 au mercredi 15 août**.

Un programme varié a été préparé par l'équipe dynamique et motivé du Comité, où petits et grands pourront profiter de ces journées festives qui débuteront par le traditionnel **vide-greniers** aux abords et sur tout le pré commun **le dimanche 12 août**, qui attire chaque année de plus en plus d'exposants et de monde.

La soirée du **lundi 13 août** débutera avec le repas servi sous chapiteau. Cette année au menu : Moules/Frites. Enfin, une belle fin de soirée animée par la Disco MDS Animations, avec aux platines Gérald, qui saura s'adapter au public.

Il est prévu pour la journée du **mardi 14**, un concours amical de pétanque, un apéritif concert, l'incontournable et magnifique feu d'artifice tiré sur le lac. Vers 23h00, **le grand orchestre « LES MEDITERRANEENS »** prendra le relais pour nous présenter son spectacle. A savoir : «Les Meds» est une formation composée de musiciens, chanteurs, chanteuses, danseuses, ... qui se produisent partout en France. Il a été élu meilleur orchestre en 2014, pour ses prestations qui sont de haut niveau. On vous attend nombreux pour venir danser sur la place du pré commun avec ce talentueux orchestre.

La fête sera clôturée par la journée du **mercredi 15** avec la traditionnelle messe et dépôt de gerbe, l'apéritif concert qui aura lieu au café de la superette Vival, et par un grand bal musette avec **l'orchestre BRINGAY** et les célèbres accordéonistes Bénédicte GRIMAL et Jérôme LABAT.

Le programme intégral de la fête locale vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres début juillet.

Si vous souhaitez donner un peu de votre énergie et vous investir au sein de cette association, n'hésitez pas ! Contact : 06.76.48.39.29

A bientôt pour partager un moment convivial, chaleureux, et faire la fête avec les membres du Comité des Fêtes et les habitants de Boussens.

La Présidente

LES CHŒURS DES 3 VALLEES

Malgré de nombreux abandons pour raisons personnelles, les membres des Choeurs des Trois Vallées poursuivent leurs activités : répétition chaque mercredi soir de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes, participation comme chaque année à la commémoration du 8 mai 1945 en chantant La Marseillaise et le Chant des Partisans.

Un concert est prévu le 16 juin 2018 à 21h à l'église de Boussens. Nous nous y produirons sous la direction de notre chef de choeur Fabienne Thomas et nous serons accompagnés de la chorale MIL' et 1 Notes dirigée par Anne-Noëlle Bailly de Luchon et la chorale ClaremonChoeur dirigée par Cécile Astruc de Montclar-Lauragais.

Nous vous attendons très nombreux, **réservez déjà votre soirée du samedi 16 juin 2018 à 21h !**

A très bientôt.

Le bureau des Choeurs des Trois Vallées

DÉFI'FORM

Des Activités Physiques et Sportives pour Tous à Boussens

Pour les enfants :
- Bébé Gym de 9 mois à 3 ans
- Eveil corporel et sportif de 3 à 6 ans
- Multi-activités de 7 à 11 ans. Découverte de nouvelles activités chaque semaine : sports collectifs, badminton, gym trampoline, hockey, saut en ...

Groupes de 6 à 10 enfants maxi en fonction de l'âge.

Pour les adultes :
- Cours Pilates, et abdos autrement (« abdominaux arrêtez le massacre » Dr Bernadette de Gasquet) : groupes de niveaux différents hommes et femmes avec ou sans matériel. Préparation en cours individuel obligatoire
- Gym douce Femmes Enceintes
- Remise en forme Jeunes Mamans
- Cours Toniques Femmes
- Préparation Physique Générale Hommes/Femmes (entraînement à la course, circuits, renforcement musculaire)
- Coaching individuel, et à 2 ou 3 personnes
- Cours à domicile

Groupes limités à 10 personnes pour un meilleur suivi.

INSCRIPTIONS :
Réservations cours Enfants à partir du 1er juin 2018 pour la rentrée 2018/2019
Adultes : à tout moment de l'année. Réservation possible pour la rentrée de septembre 2018 (quelques places disponibles).
Pour plus de renseignements, contactez Laetitia Sense
Educateur Sportif diplômée d'Etat, Professeur de Méthode Pilates diplômée, et Professeur Abdologie certifiée selon la Méthode APOR de Gasquet (Approche Posturo Respiratoire).
06 24 17 08 24 - laetitia@defiform.com - www.defiform.com

ELDORADO

Le neuvième festival country se prépare, c'est les 28 et 29 juillet que Boussens vivra durant deux jours à l'Américaine avec ses Bikes, ses belles voitures, ses Trikes sans oublier le camp US.
Un village d'exposants, un plancher de 200 m2 pour les danseurs, une buvette et un chapiteau seront à votre disposition. Des grillades seront servies le samedi soir, le repas du dimanche midi sera animé cette année par deux chanteurs country les AFTERFIELDS qui raviront petits et grands dans une ambiance western conviviale.
La bénédiction du défilé qui se fera le dimanche matin avant le départ vers les villages voisins, fait de cette animation un des moments très apprécié du public.
Le clou de ces deux journées : l'orchestre des RUSTY LEGS pour le samedi soir ainsi que le dimanche après-midi.
Ces musiciens très connus (plus de 700 concerts dans l'année) nous sont fidèles.
C'est grâce aux aides des Mairies de Boussens et Fabas, ainsi que celles du Conseil Départemental et des sponsors, que ce festival et les concerts sont entièrement gratuits.Toute l'équipe des bénévoles ainsi que les adhérents vous invitent à venir passer un moment agréable et vous assurent que la convivialité et la bonne humeur seront au rendez-vous.

ETOILES DE L'ESPOIR

L'association Etoiles de l'Espoir a été créée pour aider la recherche, les enfants et leurs parents. Elle organise des animations notamment pour le Téléthon et l'argent récolté est reversé à l'AFM pour la recherche et l'aide. De plus, une vente de chocolats est organisée tous les ans pour Noël, afin de venir en aide à la ludothèque de Purpan en lui offrant des jouets au profit des enfants hospitalisés.
Des animations ont été organisées pendant 12 ans comme : loto, balade à moto, soirées dansantes avec ou sans repas, country, concours de pétanque et de belote, tournoi de foot, zumba, danse occitane, lâchers de ballons, karaté, judo, tennis de table, montgolfière, soirée The Voice Kids et The Voice Adultes, thés dansants, bikes polo, randonnées, chants, baby-gym, hip-hop, pièce de théâtre, défilé de mode, loterie, ventes d'objets divers, etc...
Pendant ces 12 années, environ 70 kilos de crêpes, 6 kilos d'oreillettes, 3 kilos de gâteaux ont été confectionnés. Des boissons, café, thé etc.....
Je remercie la Mairie de Boussens pour la subvention donnée chaque année, le prêt

des locaux et du matériel, les employés municipaux qui nous aident en installant le matériel ainsi que le secrétariat de la Mairie que nous sollicitons beaucoup en décembre. Un merci également aux associations et entreprises diverses : le Conseil Départemental, les Chœurs des 3 Vallées, Song-Day, ACL 31, Défi-Form, Impact Karaté 31, Judo club, Tennis de Table, Méli-Mélo, Country Eldorado, club de Tennis Boussens, ACCA chasse, Los Dançaires, Rando club Boussens, Mabroc, Ballon Bleu Horizon, Continental Boussens, Institut Noéla, Carrefour Contact, Lafarge Ciment, Carine Coiffure, Dietsmann, Jean-Yves Trabuc, Le Jardin D'Elo, boulangerie de Boussens, Super U, Club photo Boussens, Boussens Energie, Snc Budera Vival, Ent. Eychenne, Casino de Salies, Suzanne Sirvent « La Dépêche », Radio Galaxie, 100/100, le Crédit Agricole de Salies du Salat avec lequel nous avons remporté le 2éme prix du Trophée Locale 2018. Ainsi que tous les particuliers pour leurs dons et leur participation.

Mais tous cela n'aurait pas pu se faire sans les bénévoles de l'association et les personnes qui sont venues nous prêter main forte. Alors MERCI à Michel, Caroline, Pascale, Lucy, Françoise, Nicolas, Anne, Jérôme, Laëtitia, Nicolas, Mathieu, Quentin, Françoise et Christian Gardelle, Florian, Carine, Louis, Mélina, Maxime.

MERCI A TOUS d'avoir participé et d'avoir donné de votre temps, vos dons pour cette cause importante à mes yeux et d'avoir permis de récolter et de reverser pendant ces 12 années la somme totale de : 34 155,00 €.

Isabelle Touzanne
Présidente de l'association
Etoiles de L'Espoir

LE FIL D'ARGENT DE BOUSSENS

Nous avons commencé l'année par une réunion à la fin janvier autour d'un goûter afin de revivre quelques moments de nos sorties effectuées au cours de ces dernières années. M. et Mme PENENT, nos cinéastes amateurs, nous ont présenté des photos et des téléfilms d'une grande qualité sur fond musical. Ce fut un moment très agréable et émouvant, où nous avons pu revoir les personnes chères à nos cœurs qui nous ont quittés. Merci à M. et Mme PENENT.

L'assemblée générale a eu lieu au début du mois de février, il y a eu peu de changements : Mme FREMOND devient secrétaire en remplacement de Jeannot et un tiers du Conseil d'Administration a été remplacé. Lors du rapport moral, j'ai remercié toutes les personnes qui ont œuvré afin que le club se porte au mieux. Le rapport financier a été présenté par Claude SALANDINI, celui-ci a été adopté à l'unanimité. A ce jour, nous sommes une soixantaine adhérents. Bienvenue aux nouveaux !

Nous nous sommes retrouvés au mois de mars pour notre traditionnel banquet où une quarantaine de personnes étaient réunies autour d'un bon repas préparé M. TRABUC. L'animation était assurée par «Ambiance Musette ». J'ai eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à toutes et à tous, et particulièrement à notre doyenne, qui porte bien ses 105 ans, et qui n'a pas hésité à faire quelques pas de valse. Je rappelle que le club est ouvert à tous. L'âge des adhérents s'étend de 35 à 105 ans, ce qui permet de réunir des personnes seules qui apprécient de renouer des contacts amicaux. Nous avons célébré les soixante ans de mariage de Jany et Guy COURRECH. Je ne sais pas si mes successeurs auront cette chance ... M. le Maire a félicité nos récipiendaires en leur remettant la médaille du Conseil Départemental. Il a mentionné par la suite l'importance des associations qui aident à maintenir le lien social et a remercié tous les bénévoles pour leur travail formidable sans qui rien ne serait possible !

En Avril, nous nous sommes rendus au pays D'OLMES en Ariège, où nous avons pu visiter un musée du textile, un atelier de fabrication de tissage Cathare et le musée du château de MONTSEGUR. Nous avons savouré un excellent repas digne d'un chef

étoilé. Ce jour là, le soleil était au rendez-vous ce qui nous a permis de passer une très agréable journée.

A ce jour, nous finalisons notre sortie au Trouac... tout est fin prêt. J'espère qu'il fera beau... ce sera plus agréable pour faire les grillades.

Pour conclure ce premier semestre, nous irons courant juin dans le Lot effectuer une croisière sur le Lot. Le repas du midi sera servi sur le bateau et l'après midi sera consacré à la visite de CAHORS à bord d'un petit train. Une belle balade en prévision...

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, il règne une très bonne ambiance dans notre club.

Mme. FREMOND : 05.61.90.00.32
M. SALANDINI : 05.61.90.04.79
M. BRESSEL : 05.61.90.11.50

Le Président
Christian BRESSEL

ENCORE UNE FABULEUSE SAISON SPORTIVE POUR L'IMPACT KARATÉ 31

Les Boussinois peuvent être fiers de leur petit club de Karaté. Au niveau sportif, l'impact karaté 31 se place premier club Midi-Pyrénées en termes de résultats en compétition, malgré notre situation géographique et sa petite structure.

Le club s'est illustré comme à son habitude par de très bons résultats, tant au niveau départemental, régional, national, qu'international. Cette saison l'IK31 a remporté la Coupe des petits Samouraïs, la coupe des vallées d'Ax, et pas moins de 26 médailles en Haute Garonne, 23 podiums en Midi-Pyrénées, 15 podiums en Occitanie. Notre club compte 2 sélections en équipe régionale et 18 qualifications pour les championnats et coupe de France, et déjà 6 médailles nationales alors que les championnats ne sont pas encore terminés au moment où nous imprimons ces lignes. Sans oublier que les performances sportives de nos jeunes karatékas de Boussens ne s'arrêtent pas à l'hexagone, l'on compte 4 médailles en international cette saison. De plus, si les plus jeunes se préparent déjà pour l'Open d'Andorre au mois de juin, les compétiteurs élites sont de nouveau à l'entraînement en vue de la coupe de France Sud, et pour trois d'entre eux, un gros objectif en vue, l'UMAG de Croatie leur entrée dans la course aux points ranking, afin d'avoir la possibilité de remporter leur participation aux JO 2024.

Le club de Boussens qui compte plus de 120 adhérents, voit ses résultats sportifs progresser mais également sa fréquentation et l'assiduité des élèves dans toutes les sections du club. C'est sans nul doute grâce à l'énergie de Johan et Sandrine Guet, les enseignants bénévoles de l'Impact karaté 31 qui aiment transmettre leur passion et dynamisent leurs cours par leur personnalité et leur complémentarité. Comme une discipline sportive de développement personnel, le club de Boussens propose des cours adaptés à chacun : des cours de karaté traditionnel, pour les adultes, les ados et les enfants ; des cours de karaté sportif haut niveau pour les compétiteurs ; du baby karaté à partir de 4 ans : un karaté ludique pour éveiller les plus jeunes aux valeurs martiales ; du karaté bien-être : proche du Taïchi et du martial santé, pour les personnes recherchant une pratique douce et ainsi adaptée aux séniors ; mais également de la self défense : ouverte aux hommes, aux femmes et aux ados à partir de 12 ans, pour booster sa confiance en soi et apprendre à se protéger, le tout dans une ambiance conviviale.

Le club propose également une section de body défense training : discipline basé sur du cardio training, des mouvements de self défense accompagnés de musique, sans contact, pour ceux qui cherche à affiner leur silhouette en retrouvant une pleine forme physique et morale. N'hésitez pas à contacter l'Impact Karaté 31 et venir essayer gratuitement cet art martial aux multiples facettes, il y a forcément une section faite pour vous.

Plus de renseignements et d'actualités, sur http://impact.karate31.overblog.com/ , sur le Facebook du club : https://www.facebook.com/groups/impactkarate31/ ou auprès de Johan au **06.60.86.93. 98**.

C'EST LE PRINTEMPS AU JUDO CLUB BOUSSENS

C'est le printemps au judo club Boussens
Cette saison fut des plus fructueuses pour nos jeunes et moins jeunes judokas Boussinois.
En effet, ils étaient sur tous les fronts : Les déplacements se sont succédés dans les clubs voisins lors des compétitions.
Le 11 novembre le club était présent à Salies du Salat.
Pour le 1er Mai, la participation de nos judokas chez nos voisins de Martres a permis au club de se classer à la 12ème place sur 30 clubs.
Pour poursuivre, le déplacement à Saint Elix le château, a vu notre club se classer à la 5ème place avec 11 participants qui n'ont pas démérité.
Médaille d'or : Ninon, Farah, Estelle, Sarah, Line, Léo.
Médaille d'argent : Tonin, Xavier, Camille.
Médaille de bronze : Quentin, Yanis.
Sans oublier la compétition de Carbonne où, là encore, le club se classe dans les 10 premiers.
Notre compétition annuelle du mois de janvier a, cette année encore, rencontré un franc succès.
Certains de nos judokas sont proches d'obtenir la ceinture noire comme en témoigne la participation de Sébastien et Nicolas au tournoi régional de Cahors. Sébastien a marqué 20 points... il est en route vers la ceinture noire.
Xavier, jeune judoka formé au club, s'implique à fond dans l'arbitrage Commingeois. Il est inscrit d'ores et déjà à l'école des Jeunes Officiels à Toulouse pour la saison à venir. Il termine lors de l'arbitrage à Martres 4ème arbitre.
Sans oublier Farah et Eloïse, toutes deux participantes au critérium à Toulouse. Pour Eloïse, l'aventure s'est malheureusement arrêtée là mais pour Farah l'aventure a continué jusqu'à Tarbes où elle termine seconde.
Des judokas appliqués et conquérants qui gravissent peu à peu les marches du succès en réalisant de gros progrès à chacune de leurs sorties, lors de participations à divers stages, compétitions et animations tous les mois.
Ils préparent actuellement le passage de grade afin d'obtenir une ceinture supérieure.
Félicitations à toutes et tous...
Cette année encore les cloches de Pâques sont passées au Dojo où petits et grands ont eu de bons chocolats à déguster.
La convivialité est toujours au rendez-vous au Judo Club Boussens. Autour d'un café le samedi matin ou lors d'Auberges Espagnoles pour passer de bons moments ensemble.
Si le cœur vous en dit.....venez nous retrouver.....
Contacts :
M. Moulie Didier Président : 06.08.54.06.53.
M. Bouchereau Olivier Professeur : 06.09.85.31.45.

LOS DANÇAÏRES DE BOUSSENS

Notre association fête cette année ses 30 ans de danse et de convivialité. A cette occasion un logo a été créé : nous vous le présentons dans cet article.
Plusieurs événements ont également été organisés :
- Le 31 janvier 2018 un concert gratuit de chants polyphoniques avec le chœur d'hommes ariégeois « Barlounguère » avait lieu dans la salle des fêtes. Le concert s'est terminé autour d'une table gourmande réalisée par les adhérents de l'atelier. La soirée fût très appréciée par une assistance nombreuse (plus de 80 personnes) ;
- Le 3 mars 2018 un bal traditionnel animé par un groupe d'Alsace « Au gré des Vents » : un succès également : 121 entrées ;
- Et enfin le 13 octobre 2018 nous fêterons dignement le 30ème anniversaire dans la Salle des Fêtes avec à 18 heures un bal à la voix avec le duo « Corbefin-Marsac » suivi d'un apéritif dînatoire où nous aurons plaisir à revoir les anciens adhérents.
Les festivités reprendront à 21 h avec la formation « Lumbrets » suivie à 23 h de la formation « Rémi Geffroy Trio » .
Une belle soirée et de belles danses en perspective.

MELI MELO

Le 22 janvier 2018, le club a fait une assemblée générale extraordinaire avec la présence de M. Rameau, 1er adjoint à la Mairie, suite à une séance un peu « houleuse »...
Le bureau ci-après a été élu :
Présidente : Mme CAMES Georgette
Trésorière : Mme CAU Lucette
Secrétaire : Mme FREMOND Yvonne

La séance s'est clôturée par une petite collation.
Le 7 avril 2018 un repas a rassemblé tous les membres du club à l «Auberge du Pont des Meuniers » pour passer ensemble un moment de convivialité.
Durant le mois de mai, une exposition s'est faite à la maison de retraite Jeanne Penent à Cazères.
Pour le mois de juin, nous accrocherons nos peintures à la Médiathèque de Boussens.
La séance de composition florale a lieu tous les 3ème mercredi du mois.
Nous ferons « relâche » au mois de juillet et août et nous participerons en septembre au forum des associations de Boussens.
La reprise se fera le 17 septembre.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le Club Méli -Mélo

NATATION LOISIRS BOUSSENS POUR ADULTES

Cette activité a commencé, en 2014, à la piscine de Saint Gaudens (31), rue Romain Rolland.
Les séances ont lieu les mardis de 19 h 30 à 21 h uniquement pendant la période scolaire.
L'activité est ouverte à partir de dix sept ans, sans distinction de domiciliation à toutes et à tous.
Pour ceux qui le souhaitent, un co-voiturage s'est mis en place, le départ est prévu à 19 h, entre la Mairie et l'ancien café des sports de Boussens.
Pour participer à cette activité, il vous est seulement demandé le paiement de l'entrée de la piscine (avec la carte d'abonnement le prix de l'entrée s'élève à 2 euros).
N'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenu(e)s.
Les cours de natation sont assurés par un Educateur Sportif 1 er degré (BEESAN).
Contact et renseignements :

André HAZEBROUCK
Téléphone : 06 16 09 27 48 – email : natationboussenshk@gmail.com

PYRENEES EXPRESSION

Retour en arrière

- Exposition à la maison de retraite de Cazères pour une durée de 2 mois.
- Exposition à Sainte-Croix où nous avons accroché 100 toiles. Cette exposition a été fortement visitée et a eu beaucoup de succès.

- le 28 mars : Assemblée Générale.
- le mois de mai a été consacré à la médiathèque de Boussens. Comme chaque année, cette exposition en ce lieu, est une vraie petite fête pour nous ! Nous avons eu un accueil chaleureux et avons partagé avec beaucoup de joie le pot de l'amitié.

ECOLE DE CHANT : SONG DAY

L'école de chant Song Day, créée il y a deux ans sur la commune de Boussens, devient de plus en plus active de par ses prestations scéniques sur le canton, mais pas seulement...

Un stage de chant des plus enrichissant, tant au niveau du travail effectué qu'au niveau humain, s'est déroulé du 25 au 29 avril.

Le 21 mai à 20h30, l'école a assuré à Boussens la première partie d'une chanteuse de prestige : Ginie Line. Une soirée des plus réussie, grâce à des élèves plus que motivés et à une chanteuse proche de son public.

Un vide-greniers a été organisé le 19 juin par l'association. Ce jour là, les élèves de l'école de chant ont animé la journée sous le kiosque du village.

Pour terminer l'année en musique, le spectacle de l'école s'est déroulé à Boussens le 11 juin à 20h30.

Dans le but de développer encore la dynamique de groupe pour l'année 2016/2017, le groupe Song Day se réunira hebdomadairement au lieu d'une fois toutes les deux semaines.

Victoria Adamo

Le groupe de l'école de chant intervient bénévolement pour diverses prestations.

Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux pour assister à nos diverses animations organisées tout au long de l'année, afin d'encourager nos élèves et découvrir notre monde musical.

Musicalement vôtre.
Association Song day

Demi-finale voix du Sud-Ouest

Finale Starmartory

BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS

• 3ème tournoi Adultes

Plus de 100 matchs ont été organisés durant les deux semaines des vacances scolaires de Pâques.
À noter les victoires de deux joueurs du club, c'est une première : Pierre GUERS en simple Messieurs et Jérémy COURTOUX en simple +35ans Messieurs.
Prochaine compétition organisée par le club, le tournoi jeunes du 18 au 25 août.

• Compétitions par équipe

8 équipes jeunes engagées dans les compétions départementales cette saison, des 9/10 ans au 17/18 ans.
L'équipe +55 ans hommes est toujours en course pour conserver son titre départemental.
3 équipes hommes en championnat régional cette année : l'équipe 2 monte en 2ème division, l'équipe 1 se maintient en 1ère division après avoir été finaliste du championnat départemental.
L'équipe dames remporte le championnat départemental puis se maintient en 3ème division.
Enfin, l'équipe +35 ans hommes est **championne régionale** pour sa première participation !

• Ouverture de la salle de Padel

À partir du mois de septembre, la salle de padel sera utilisable !
Pour ceux qui découvrent ce sport, le padel est un sport de raquette dérivé du tennis se jouant sur un court plus petit, encadré de vitres et de grillages. Il se joue uniquement en double, donc quatre personnes présentes sur le court. Le calcul du score est le même qu'au tennis et les balles utilisées ont une pression légèrement inférieure. Sa plus grande différence avec le tennis est que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les vitres ou le grillage, d'une manière similaire au squash.
Le BCM Tennis mettra en place une école de padel, organisera des entraînements ainsi que des compétitions.
Tous les adhérents du BCMT pourront découvrir l'activité lors de la fête du tennis qui aura lieu **le 9 juin 2018**.
La découverte pour tous pourra être réalisée lors du tournoi jeunes au mois d'août.

• Dates à venir

Tournoi jeunes MAGIC CIRCUIT : du 18 au 25 août 2018.
Stage de tennis (ouvert à tous, adhérents ou non) : du 27 au 31 août 2018.
Reprise des entraînements début septembre.

Pour tous renseignements :

FAGGIONATO Marc – professeur diplômé d'état du club
06 85 64 67 76.
PALAZZI Fabrice – professeur diplômé d'état du club
07 77 83 44 69.
COURTOUX Jérémy – président du club – 06 77 47 35 71.
Adresse mail du Club : bcm-tennis@orange.fr
Retrouvez toute l'actualité en temps réel sur le site internet du club, sur Facebook et Twitter « Boussens Cassagne Mazères Tennis ».

TENNIS DE TABLE BOUSSINOIS

Et une nouvelle édition du tournoi annuel de tennis de table qui s'achève en beauté au gymnase de Boussens ce dimanche 3 juin 2018. Les matchs se sont enchainés sans interruption de 9h à 19h avec des participants venant de tout le département de la Haute-Garonne et même des Hautes-Pyrénées représentées par le club de Pouzac !

Les bénévoles du bureau étaient mobilisés pour l'occasion afin d'accueillir au mieux les participants tout au long de la journée, que ce soit au niveau de la restauration, de l'accueil ou de l'organisation des matchs.

Et c'est avec joie et fierté qu'ils ont vu des joueurs de Boussens remporter le tournoi dans certaines catégories. Succédant à Jimmy Raja et à Dorian Martin, Valéry Comte a remporté le tableau non classés – 699, permettant ainsi au club de conserver le trophée pour la troisième année consécutive ! Et ce sont deux jeunes joueurs de Boussens, Gabriel Poumaroux et Bastien Hirard, qui terminent respectivement à la première et à la deuxième place de la catégorie Loisirs, une belle récompense, signe du bel effort engagé par le club dans le financement de stages d'entraînement tout au long de l'année, et ceci grâce entre autres à l'aide de la Mairie et de son soutien aux associations.

Nos amis des Hautes-Pyrénées (ES Pouzacaise) ont pris les deux premières places du tableau non classés – 999 avec une victoire de Bruno Mur, ancien joueur de Boussens !

La journée s'est achevée sur une finale de toute beauté dans le tableau toutes catégories. Les deux frères Cabanel des clubs de Rieumes-Mauzac SLTT et de Plaisance du Touch ont joué un match d'un niveau remarquable qui a finalement tourné à l'avantage de Samuel, le plus jeune et le moins bien classé des deux, véritable outsider face à son grand frère et entraîneur.

Valéry Comte (en bleu), en pleine concentration pendant sa finale.

Les vidéos de ces finales seront bientôt disponibles sur le site du club :

http://www.tennis-de-table-boussens.com

Beaucoup de nouveaux joueurs ont pris leur licence au club cette année, une belle dynamique est engagée depuis plusieurs saisons. Ce tournoi permet comme chaque année à de nombreux joueurs Boussinois de tester leur progression et d'affronter des adversaires différents tout au long de la journée. Et l'organisation est rendue possible grâce au soutien très précieux de nombreux partenaires : Vival Casino, Contrôle technique automobile et Boulangerie Girard à Boussens, Super U et Optic 2000 à Martres-Tolosane, Restaurant Chez Kiki et Garage JS Pneu Service à Saint-Martory, Auto-école Maryse à Montsaunès, Pizza Rozacoco à Roquefort, La ronde des poulets à Lafitte-Vigordane, Intermarché à Mane et Intersport à Saint-Gaudens. Et également le soutien de la Mairie de Boussens et du Conseil Départemental de La Haute-Garonne.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition !

Valéry COMTE, vainqueur du tableau NC-699, entouré de M. SANS, Maire de Boussens et de Bertrand MAGNE, président du TT Boussens

Gabriel POUMAROUX et Bastien HIRARD, finalistes du tableau Loisirs

L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A C C A – CHASSE	05.61.90.13.85	JUDO CLUB BOUSSENS 31	06.09.85.31.45
ADREM REÇYCLAGE	06.12.04.69.34	LA BOUCHE EN CHŒUR	07.71.08.13.15
ANCIENS COMBATTANTS	05.61.97.49.85	LE FIL D'ARGENT	05.61.90.11.50
ASSOCIATION ARTS ET MUSIQUE	05.61.90.05.95	LOS DANÇAÏRES	05.61.90.16.72
ASSOCIATION EMPLOYES MUNICIPAUX	05.61.90.02.25	MABROC FOOTBALL	06.88.75.33.13
BOUSSENS ENERGIE	06.32.35.40.25	MELI-MELO CRÉATIF	06.46.64.55.23
CHŒURS DES TROIS VALLEES	06.10.17.85.11	MUSIKAVIVRE	06.52.05.99.49
COMITE DES FÊTES	06.76.48.39.29	PING PONG LOISIRS	05.61.90.11.43
ELDORADO COUNTRY	05.61.97.45.11	PYRENEES EXPRESSION	05.61.98.15.70
ETOILES DE L'ESPOIR	05.61.90.72.05	RANDO CLUB	05.61.90.57.28
ECOLE DE PÊCHE	05.61.90.34.61	SONG DAY (école de chant)	06.41.70.87.77
GYM-EVEIL CORPOREL	06.24.17.08.24	BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS	06.85.64.67.76
IMPACT KARATÉ 31	06.60.86.93.98		

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

FAGGIONATO Alice Lucie Rolande

né le 15.01.2018 à Toulouse, fille de FAGGIONATO Marc et LIVOTI Myriam

IZAR Eden

né le 28.04.2018 à Saint-Lizier (09) fils de IZAR Romain et RIGONY Barbara

Félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

KAHL Bruno, le 19.02.2018
MIOTA Christian, le 15.04.2018
GARCIA-ALARÇON Michel,
le 07.05.2018

Toutes nos sincères condoléances aux familles

Boussens Service

URGENCES

Pompiers	18	Secours depuis un téléphone portable 112	GAZ 0800.473.333
Gendarmerie	17	EAU 05.61.94.81.81	ELECTRICITE 09.72.67.50.31
SAMU	15		

Ces renseignements sont vérifiés à la date de leur mise en page. Ils sont susceptibles d'être modifiés indépendamment de notre volonté. Nous remercions les organismes et professionnels figurant dans cette page de nous signaler tous changements de situation en cours d'année en appelant au 05.61.90.02.25.

SECRETARIAT DE MAIRIE
Ouvert du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h00
Secrétaire de mairie :
Guylaine DARMANI
Secrétaire adjointe :
Pascale FABIÉ
Accueil : Marie-Claude MALLET
Tél : 05.61.90.02.25
Fax : 05.61.90.07.88
mairie-de-boussens@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Ouverte au public:
Lundi de 13h30 à17h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Vendredi de 13h30 à 18h00
Responsable : Karine FALEMPE
Tél : 05.61.87.54.15
mediatheque-de-boussens@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Du Lundi au Vendredi :13h30 à 16h30
Le samedi de 10h00 à 12h00
Tél : 05.61.98.27.15
Accueil : Myriam OUSSET

LA GARE Tél: 05.61.90.00.01

ECOLE PRIMAIRE Tél : 05.61.90.01.04

ECOLE MATERNELLE Tél : 05.61.90.02.51

CANTINE SCOLAIRE Tél : 05.61.90.05.92

ALAE
Tél. 05.61.98.28.92 ou 06.67.12.34.87
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30
Mercredi de 7h30 à 8h50

ALSH Mercredi de 11h40 à 18h30

ATELIERS MUNICIPAUX Tél : 05.61.97.13.23

MICRO CRECHE
« Les Petits Loups du Plateau »
Tél. : 05.61.97.13.53

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES
Lundi : déchets non recyclables
Mercredi : déchets recyclables

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS
Jeudi

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
Le 1er lundi du mois

DECHETTERIE
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-11h45 et 14h-17h
Jeudi : 14 -17h
Samedi : 9h-11h45 et 14h-17h
Dimanche et jours fériés : fermeture
Tél : 05.61.97.00.66
Sortie Cazères (près A64)

STADE – SALLE DE SPORTS
Tél : 06.61.81.99.25

CAMPING MUNICIPAL (Ouvert toute l'année)
Renseignements :
05.61.90.03.60 au 06.61.81.99.25

ASSISTANTES SOCIALES
Mmes BOUDRISSA / DENJEAN
FAYAS / MORERE
Sur Rendez-vous à la maison des solidarités à Cazères / Garonne
05.61.98.44.70

ASSISTANTES MATERNELLES
Mme BONZOM Laetitia
Tél : 06.63.61.70.41
Mme BACHICHET Sylvie
06.16.38.84.32
Mme DEMEY Kristel
06.75.44.15.20
Mme LAMAUVE Nathalie
06.81.19.37.27

SERVICES RELIGIEUX
Les dates des messes sont
affichées sur la porte de l'église.

MEDECINS
Dr. Cazavet / Dr. Panaïtu
Tél : 05.61.90.04.08

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE D.E.
M. Teychenne / Mme Verel /
Mme Zerlaudt
Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

OSTEOPATHE
M. Viguié
Tél : 05.61.97.45.73 / 06.89.85.06.96

ORTHOPHONISTE
Mme Gabas Tél : 05.61.97.45.73

PHARMACIE
M. Castan Tél : 05.61.90.00.04

INFIRMIERE
Mme Boutonnet Tél : 05.61.90.40.30

INFOGRAPHISTE - WEBDESIGNER
Mme Alice JIN
Tél: 06.51.12.81.22

TRADUCTRICE CHINOIS
Mme Alice JIN
Tél: 06.51.12.81.22

REIKI
Mme Touzanne
Tél : 05.61.90.72.05 / 06.24.43.35.32

ACCES CONSCIOUSNESS
Ouverture de la conscience
Virginie SAMMUT Praticienne Acces Bars et MTVSS à domicile sur RDV
Tél : 06.48.07.44.14
Déplacement 15kms

HOME STAGING EXPERT PEP'IMMO
Caroline Munier
Tél: 06.50.78.60.13

YES INTERIM
Tél : 05.61.98.22.00

KIOSQUE A PHONE - Jérôme Roman
Tél: 06.76.04.96.82

MENUISERIE SAUBENS
Tél : 05.61.90.14.93

MULTI -PROTECH -3 D (Incendie, vol, répulsifs) - Ludovic LEGAL
Tél : 06.89.88.17.23

FRIEMANN Joseph Espaces verts - Elagage
Tél : 06.30.81.43.44

SAUVAGE René – maçonnerie
Tél : 09.65.34.63.86 / 06.83.38.47.08

Contrôle Technique SECURITEST
Tél : 05.61.98.20.95

PRO.CO.bois. Vente de bois de chauffage
Tél : 05.61.97.67.61 / 06.77.47.92.57

MOGA TOURS Taxi, transport malades, pompes funèbres
Tél : 06.32.20.36.55

COUDY Laure Pose carrelage et dallage
Tél: 06.25.26.33.08

CREATION ENTRETIEN JARDINS
Tél : 06.28.70.11.74

COIFFURE MIXTE
BEATRICE av du 11 nov. 1918
Tél : 05.61.90.01.01
NATHALIE 6 rue des jardins
Tél : 05.61.90.50.58
KATTY COIFFURE z i Sansonnet
Tél : 05.61.90.00.57

COIFFURE A DOMICILE
CARINE lot. calaouères
Tél : 06.20.75.57.15

ALIMENTATION-BAR-PRESSE-JEUX
Edwige et Nadège BUDERA
Ouvert 7j/7
Tél : 05.61.90.00.75

BOULANGERIE-PÂTISSERIE BOUSSENS
Tél : 07.84.37.18.45 - Ouvert tous les jours sauf le mardi

PLATS A EMPORTER COUSCOUS PAËLLA
Mme Céline FRIEMMAN
Tèl : 06.30.81.43.44.

HÔTEL - RESTAURANT DU LAC**
Tél : 05.61.90.01.85

RESTAURANT « CHEZ BRI »
Tél : 05.62.01.43.75

RESTAURANT "Le Petit Jantou"
Tél : 05.61.98.72.48

PIZZA A EMPORTER – DAM 2 PIZZ
Tél : 05.61.87.09.84

TRAITEUR & CUISSON
M. BRETON Thierry
Tél : 06.69.09.44.08 / 09.83.88.17.60

CAFÉ DE LA GARE EL LOCO
Tél : 06.17.03.70.79